

ANALYSE

MAROC

Carrefour économique mondial

À l'intersection de plusieurs corridors économiques et énergétiques reliant les quatre coins du globe.

MAROC – UE L'HEURE DE PASSER AUX ACTES

Face aux tergiversations européennes, quant à la nature de l'accord à négocier avec le Royaume, Rabat prône la clarification.

AÉRIEN DES CARCASSES D'AVIONS EN OR

Le Maroc dispose de tous les atouts pour s'imposer mondialement dans cette filière considérée comme l'une des plus prometteuses de l'industrie.

CNSS – CNOPS DERNIERS RÉGLAGES AVANT ARRIMAGE

C'est le début de la fin pour la gestion bicéphale du régime d'assurance maladie. Le système unifié et généralisé s'impose.

ENSEMBLE,

OUVRONS LE CHAMP DE NOUVEAUX POSSIBLES

CMGP Group vous ouvre son capital
Souscription du 2 au 6 décembre 2024

PRIX DE L'ACTION 200 DH



Conseiller Financier et Coordinateur Global: CFG Finance • **Co-Conseiller Financier:** Attijari Finances Corp. • **Chef de File du Syndicat de Placement:** CFG Marchés • **Co-Chefs de File du Syndicat de Placement:** Attijari Intermédiation • CDG Capital Bourse • BMCE Capital Bourse • **Membres du Syndicat de Placement:** Al Barid Bank • Alma Finance Groupe • Artbourse • Atlas Capital Bourse • Attijariwafa bank • Banque Centrale Populaire • Bank Of Africa • BMCI • BMCI Bourse • Capital Trust Securities • CFG Bank • Crédit Agricole du Maroc • Crédit du Maroc • CDM Capital Bourse • CIH Bank • ICF Al Wassit • M.S.I.N • Red Med Securities • Société Générale • Sogécapital Bourse • Upline Securities • Valoris Securities

Un prospectus visé par l'AMMC est disponible sans frais au siège de CMGP Group et sur son site internet, auprès des membres du syndicat de placement et sur les sites internet de l'AMMC et de la Bourse de Casablanca.

ÉTAT SOCIAL : UNE RÉVOLUTION MAROCAINE

Et voilà que l'on s'apprête à entamer le dernier mois de l'année 2024 ! Ça passe à la vitesse de la lumière, non ? La bonne nouvelle, c'est que le mois de décembre coïncide avec deux anniversaires à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du développement humain du Royaume.

En ce mois-ci, le Maroc fête la deuxième année de l'amorce de la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire et la première révolution autour du soleil du programme d'aide sociale directe. Il va sans dire qu'il s'agit de deux piliers fondamentaux dans ce projet de consolidation de l'État social. Il n'est pas présomptueux de dire qu'il s'agit d'une révolution en matière sociale.

Garantir une couverture des soins pour quasiment tous les Marocains, au/du public comme au/du privé, en plus de fournir un revenu minimum aux plus démunis..., sont aujourd'hui une réalité et non plus un rêve en couleur. Car même quand ces droits élémentaires pour garantir une vie digne aux citoyens sont devenus l'objet d'une vision royale, l'incompétence et la nonchalance des précédents gouvernements laissaient une impression de «missions impossibles».

L'équipe de l'Exécutif qui a pris les manettes fin 2021 a démontré le contraire. Après seulement un an aux affaires, à coup d'efforts colossaux, que ce soit sur le plan législatif, budgétaire et organisationnel, le régime d'Assurance maladie obligatoire a été effectivement généralisé.

Les chiffres rendus publics cette semaine par la commission chargée du pilotage de la réforme du système de la protection sociale sont probants (voir p. 8). AMO Tadamon couvre désormais plus de 11,1 millions de bénéficiaires et 3,8 millions d'autres sont sous le régime AMO Travailleurs non-salariés (TNS).

Idem pour le Programme d'aide sociale directe (PADS) qui, depuis son lancement en décembre dernier, a profité à 4 millions de familles, comprenant 5,4 millions d'enfants

et 1,2 million de seniors. Ce système visant à améliorer le niveau de vie des ménages a été rendu possible grâce à l'activation du Registre national de la population et du Registre social unifié, restés pendant de longues années dans les tiroirs. Mieux encore, ce programme se hisse désormais en modèle, soutenu par les bailleurs de fonds internationaux. En témoigne le protocole que vient de signer la Banque mondiale avec l'Observatoire national du développement humain (ONDH) pour le suivi et l'évaluation du PADS.

LE CHANTIER DE L'ÉTAT SOCIAL AVANCE ET SE CONSTRUIT SUR DES FONDEMENTS SOLIDES. LE MAROCAIN N'EST PLUS LAISSÉ-POUR-COMPTÉ QUAND IL TRAVERSE UNE PHASE DE VULNÉRABILITÉ OU DE MALADIE. IL EST DÉSORMAIS PRIS EN CHARGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS QUI S'ATTÈLENT À MIEUX CIBLER LES AIDES ET LEURS DESTINATAIRES.

Le chantier de l'État social avance et se construit sur des fondements solides. Le Marocain n'est plus laissé-pour-compte quand il traverse une phase de vulnérabilité ou de maladie. Il est désormais pris en charge par les pouvoirs publics qui s'attèlent à mieux cibler les aides et leurs destinataires. Il n'est plus question de dilapider l'effort budgétaire en déversant à l'aveuglette des subventions, mais plutôt de les concentrer sur les ménages qui ont besoin de soutien. Ce système de solidarité dans la redistribution, à son tour, ne peut reposer que sur une équité dans la collecte des impôts. Mais ça, c'est une autre histoire... Car dans le domaine fiscal aussi, le Royaume vit une autre révolution tranquille. ●



PAR FAHD IRAQI



06 AU ROYAUME Maroc-UE : Un tournant décisif

08 **SCAN** État social : La preuve par les chiffres

10 **Déchets ménagers : L'Intérieur prend les choses en main**

11 **OCP : Engrais phosphatés et acides phosphoriques moteurs de la croissance**

12 POUVOIRS Énergie, commerce, industrie : Le Maroc, nouveau carrefour économique mondial

16 **DIPLOMATIE** Gazoduc Afrique-Atlantique : Début de concrétisation d'un projet d'intégration régionale

18 **Trois ports, trois corridors économiques**

20 **CHRONIQUE** Abdessamad Mouhieddine. Le front intérieur face à l'Algérie et sa cinquième colonne

22 ARGENT CMGP Group lève le voile sur ses nouvelles ambitions

24 **CHRONIQUE** Mehdi Michbal. Budget : La leçon française

26 **SECTEURS** CNOPS-CNSS : Des réglages en vue pour un meilleur arrimage

28 **CHRONIQUE** Laila El Andaloussi. De l'audit des comptes à l'audit de la durabilité

30 SPÉCIAL Le Maroc, futur leader technologique de l'Afrique ?

32 **HIGH-TECH** Connectivité : Des avancées et des projets en cours

34 **Neil Colquhoun : «Epson a choisi le Maroc pour son vivier de talents»**

36 **Samy Tadjine : «Les entreprises face à des cybermenaces plus sophistiquées»**

38 AFFAIRES Le démantèlement d'avions, une opportunité en or

40 **AGRICULTURE** Carbon farming : Tourba prend le lead au Maroc

42 **CARRIÈRES** Ces formations les plus prisées par les cadres

44 **Mohamed Tazi : «De nouveaux modes d'apprentissage supplantant les formations classiques»**

45 **CHRONIQUE** Ouadih Dada. L'IA à la fois poison et antidote en matière de cybersécurité

46 INFLUENCES Droits des enfants : C'est pour quand la réforme de la Kafala ?

48 **SOCIÉTÉ** Samya El Mousti : «Des efforts à fournir pour offrir à tous les enfants un environnement protecteur»

50 **CULTURE** Effets spéciaux : Les magiciens du cinéma

52 **CHRONIQUE** Aadel Essaadani. Boualem, porte-drapeau des lumières

54 **AUTO** Renault Kardian : Tout pour plaire

56 **CULTURE** 7 sorties de l'agenda culturel au Maroc

57 **ARCHIVES** 1994 : PLF 95, les objectifs du gouvernement

58 **HUMEUR** Solidarité capillaire



En vidéo



LA VIE ÉCO

Éditée par La Vie éco presse (Groupe Caractères)

5, bd Abdallah Ben Yacine Casablanca. Tél : 05 22 44 38 68 / 05 22 45 05 55

Directeur de la publication et de la rédaction Fahd Iraqi **Rédacteur en chef** Tahar Abou El Farah **Rédaction** Ibtissam Benchanna, Amine El Kadiri, Brahim Habriche, Abdelhadi Gadi, Akram Guendouli, Momar Diao **Collaborateurs** Malika Alami, Aziza Belouas, Jalil Bennani, Aadel Essaadani, Abdessamad Mouhieddine, Ouadih Dada, Nizar Dardabi, Reda Kassiri Houdaifa
Mise en page Tarik Barakat, Rachida Lourni, Abdelkrim Ouhehdou. **Iconographie** Fatima Lourini
Révision Es-Said Arabany, El Hassane Rakou **Développeur Web** Ayoub El Amine
Digital Manager Sonia Terrab, Hajar Mernissi, Laila Tari **Audiovisuel** Saad Aouidy, Mourad Liggouti, Taha Demnati, Chrif Ismaili
Directrice commerciale Safaa Aqraou **Responsables commerciaux** Soumia Abounacer, Mohamed Bennani, Zakaria Hamro, Latifa Sadik
Responsable abonnement Chakib Mzak **Distribution et logistique** Hassan Ouhehdou, Hicham Sedyame **Directrice de développement de la diffusion** Bouchra Alaoui
Président du directeur Fahd Iraqi **Comptabilité** Bouchra Jattassi, Amal Nader **Impression** Imprimerie Idéale **Distribution** Sappress
Dépot légal : 7/97 - ISSN 0505 4885 **Conception graphique** Rampazzo & co.
La Vie éco est contrôlée par l'Organisme de justification de la diffusion de la presse écrite.

INTERVIEW

Nouvelle entité régionale à Dubaï, célébration des 5 ans de présence au Maroc, nouvelle gamme de produits innovants..., le président d'Epson pour la région META-CWA (Moyen-Orient, Turquie, Afrique et Asie du centre et occidentale) revient sur la stratégie du géant japonais dans la région.

Communiqué de presse

Casablanca, le 26 novembre 2024

OCP Publie ses Résultats à fin Septembre 2024

-- Solide performance témoignant du leadership d'OCP sur le marché et de son levier opérationnel substantiel --

OCP S.A. ("OCP" ou "le Groupe"), acteur majeur des solutions de nutrition des plantes et des engrais phosphatés, publie aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre et à fin Septembre 2024.

Commentaire du management

« Le Groupe OCP a de nouveau enregistré de solides performances opérationnelles et financières, illustrant notre leadership dans le développement et la livraison de nouveaux produits ainsi que notre capacité à optimiser en continu la production et l'efficacité opérationnelle. Nous avons converti une hausse de 13% des revenus cumulés depuis le début de l'année en une croissance de 57% de l'EBITDA, atteignant une marge d'EBITDA de 39%, la plus élevée du secteur. Ces résultats reflètent l'important effet de levier opérationnel inhérent au modèle économique du Groupe.

Les dynamiques industrielles du troisième trimestre sont restées similaires à celles du deuxième trimestre, marquées par une forte demande face à une offre stable. Dans ce contexte de marché, OCP continue de s'appuyer sur sa flexibilité industrielle et son agilité commerciale pour répondre aux besoins diversifiés de sa clientèle mondiale. Le Groupe a enregistré une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires des engrais et de l'acide phosphorique depuis le début de l'année, tout en élargissant sa présence sur de nouveaux marchés grâce à sa production de TSP riche en phosphate. La capacité d'OCP à livrer de grandes quantités de produits phosphatés en temps opportun représente un atout stratégique qui lui permet de répondre à une demande supplémentaire provenant des principales régions importatrices », a déclaré Mostafa Terrab, Président-Directeur Général du Groupe OCP.

Chiffres clés à fin septembre 2024

- Le chiffre d'affaires a atteint 69 046 millions de dirhams, en hausse par rapport aux 61 035 millions de dirhams au cours de la même période en 2023.
- L'EBITDA s'est élevé à 27 006 millions de dirhams, affichant une forte progression par rapport aux 17 179 millions de dirhams enregistrés l'année dernière, avec une marge d'EBITDA de 39%, nettement supérieure à celle de 28% réalisée sur la même période l'année précédente.
- Les dépenses d'investissement se sont élevées à 29 788 millions de dirhams contre 17 830 millions de dirhams réalisés un an plus tôt.

Résultats opérationnels et financiers à fin septembre 2024

Les prix mondiaux des engrais phosphatés ont continué de progresser au troisième trimestre 2024, soutenus par des contraintes d'approvisionnement persistantes en Chine et une forte demande sur les principaux marchés, en particulier en Europe et en Afrique. En revanche, la demande en Inde est restée modérée, tandis que le reste de l'Asie, notamment le Pakistan et l'Océanie, a enregistré une croissance significative de la demande en engrais phosphatés. Par ailleurs, le Brésil a connu un rebond notable de la demande par rapport au deuxième trimestre, avec une légère hausse en glissement annuel, les agriculteurs ayant en grande partie rattrapé les retards d'achat accumulés plus tôt.

A fin septembre 2024, le chiffre d'affaires d'OCP s'est élevé à 69 046 millions de dirhams contre 61 035 millions de dirhams enregistrés au cours de la même période de l'année dernière. Cette croissance s'explique principalement par une hausse des volumes d'exportation dans toutes les catégories de produits.

Le chiffre d'affaires des engrais phosphatés a augmenté de 15% en monnaie locale par rapport à la même période l'année dernière, principalement soutenu par des volumes d'exportation plus élevés, en particulier de TSP dont les volumes ont connu une forte progression de 54% en glissement annuel. Cette performance s'explique notamment par l'élargissement par le Groupe de son offre d'engrais adaptés aux besoins spécifiques des cultures et des sols locaux. Cette stratégie favorise une agriculture de précision plus efficace, visant à optimiser les rendements des cultures tout en préservant la santé des sols.

Le chiffre d'affaires de l'acide phosphorique a enregistré une croissance substantielle, avec une hausse de 52% d'une année sur l'autre en monnaie locale, portée par des volumes d'exportation accrus vers des régions clés, notamment l'Europe et l'Inde.

En revanche, le chiffre d'affaires de la roche a diminué de 39% sur la période en monnaie locale, ce qui reflète principalement une baisse des volumes de ventes domestiques par rapport à 2023. Cela dit, les volumes d'exportation vers des clients en Europe et en Amérique du Sud ont considérablement augmenté.

La marge brute s'est élevée à 44 490 millions de dirhams, en nette progression par rapport aux 32 186 millions de dirhams enregistrés un an plus tôt. Cette amélioration reflète la forte croissance des revenus, la baisse des coûts des matières premières, notamment l'ammoniac et le soufre, combinées à une gestion efficace des coûts.

L'EBITDA sur les neuf premiers mois de 2024 s'est élevé à 27 006 millions de dirhams, contre 17 179 millions de dirhams pour la même période de l'année dernière. La marge d'EBITDA a progressé pour atteindre 39%, reflétant la solide performance du Groupe, l'amélioration de ses capacités de production et ses gains d'efficacité opérationnelle à travers toute la chaîne de valeur.

Développements récents

- Partenariat avec ENGIE

Le 28 octobre 2024, le Groupe OCP et ENGIE ont signé un partenariat stratégique visant à accélérer la transition énergétique du Groupe OCP et contribuer activement à celle du Royaume du Maroc. Ce Joint Development Agreement représente une étape majeure permettant de lancer plusieurs projets ambitieux d'énergie renouvelable, de stockage d'énergie, d'hydrogène et d'ammoniac verts, d'infrastructures électriques et de dessalement durable, mais aussi de déployer un agenda de Recherche & Innovation autour de ces thématiques.

- Financements

Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) : En novembre 2024, la BERD a accordé un prêt de 200 millions d'euros au Groupe OCP pour renforcer la sécurité hydrique à travers le développement de nouvelles installations de dessalement au Maroc. Ce prêt financera la construction de deux installations de dessalement d'eau de mer du Groupe, situées sur ses principaux complexes industriels à El Jadida (Jorf Lasfar) et Safi. Ces nouvelles installations, d'une capacité d'environ 35 millions de m³, soutiendront la production d'engrais essentiels à la sécurité alimentaire mondiale, permettant ainsi au Groupe OCP de répondre à la demande croissante de solutions agricoles durables. Elles contribueront également au renforcement de la sécurité hydrique du Maroc, en fournissant de l'eau dessalée pour un usage industriel et en préservant les ressources naturelles en eau douce pour les besoins en eau potable des populations locales.

International Finance Corporation (IFC) : En septembre 2024, l'IFC a annoncé un prêt de 100 millions d'euros au Groupe OCP visant à augmenter l'approvisionnement en eau durable destiné à la production d'engrais, ainsi qu'aux agriculteurs et aux ménages au Maroc. Ce prêt soutiendra la construction d'un pipeline de 219 kilomètres et d'une station de pompage pour transporter de l'eau dessalée depuis les usines de dessalement existantes et prévues par le Groupe OCP à Jorf Lasfar, jusqu'aux sites de production du Groupe à Khouribga. Les travaux de construction, déjà bien avancés, permettront au pipeline d'atteindre une capacité annuelle totale de 80 millions de m³. Ce projet témoigne de l'engagement du Groupe OCP en faveur du développement durable et de l'innovation. En sécurisant une source fiable d'eau dessalée, il soutient la croissance des opérations du Groupe tout en fournissant des ressources essentielles aux communautés locales, s'inscrivant pleinement dans la vision du Groupe de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire à travers l'Afrique.

Contact

- Mme Ghita LARAKI
Responsable Relations Investisseurs
E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma

MAROC-UE : UN TOURNANT DÉCISIF

Le partenariat entre Rabat et Bruxelles est en passe de connaître une nouvelle inflexion. Face aux tergiversations de l'UE, quant à la nature de l'accord qu'elle veut négocier avec le Royaume, Rabat prône la clarification.

«L

PAR
ABDELHADI
GADI

a balle est dans le camp de l'Union européenne». C'est le condensé du message transmis par le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, à l'UE à travers son commissaire à la politique de voisinage et à l'élargissement, Oliver

Varhelyi, par rapport à ce qui devrait prévaloir dans le partenariat entre Rabat et Bruxelles.

Or, quand il s'agit de parler de la nature des liens, multidimensionnels, entre Rabat et Bruxelles, certains observateurs ont tendance à remonter le fil de l'histoire, alors que d'autres zooment sur le présent, tout en scrutant l'avenir. Dans tous les cas de figure, *«les évaluations demeurent prisonnières d'une vision qui devient de plus en plus anachronique, au regard de l'évolution que connaît la doctrine diplomatique du Royaume au cours des dernières années»*. Et qui va se confirmant.

Les propos du chef de la diplomatie marocaine, lors de la conférence de presse commune avec le commissaire européen à la politique de voisinage et à l'élargissement, tenue lundi 25 novembre, en livrent un aperçu qui n'aura pas échappé aux observateurs. Nasser Bourita a été on ne peut plus clair lorsqu'il soulignait que *«le Royaume du Maroc attend de l'Union européenne qu'elle*

prouve son engagement envers le partenariat par les actes et non les paroles». Ceci d'autant plus que la visite du responsable européen intervient à un moment où ce partenariat traverse une «étape» de son histoire.

Certes, ces dernières semaines, sur fond de la décision de la Cour européenne de justice, relative aux accords agricole et de la pêche et aux produits en provenance des provinces du sud du Royaume, on a eu droit à une multitude de déclarations, qu'elles proviennent de Bruxelles ou encore des pays de l'UE, convergeant vers *«l'importance stratégique accordée à ce partenariat»*, encore faut-il, souligne Bourita, qu'elles *«doivent être concrétisées sur le terrain»*. Ceci passera, insiste le ministre des Affaires étrangères, par le fait que l'UE doit *«cimenter son partenariat avec le Maroc et le défendre contre le chantage et le harcèlement juridique et économique»*. C'est que *«le Maroc s'attend à voir la réponse de l'UE à ces provocations, à travers les mesures et les politiques qu'il prendra face à cette réalité»*.

RABAT VEUT DES «PREUVES TANGIBLES»

D'autant plus, précisera-t-il, qu'on est en face *«d'actions qui contredisent effectivement l'engagement de l'Europe envers le partenariat avec le Maroc»*. En effet, au-delà des prises de position exprimées, le Maroc *«attend des propositions et des mesures pratiques à même de répondre aux interrogations et défis*



CRÉDIT PHOTO / DR

LE ROYAUME VOUDRAIT EN FINIR AVEC LES SOUBRESAITS QUI DÉTEIGNENT SUR CE PARTENARIAT, NOTAMMENT SUR FOND DES «ÉPISODES» JUDICIAIRES, PORTANT ATTEINTE À SON INTÉGRITÉ TERRITORIALE.



Le ministre des AE aura transmis un faisceau de messages exhortant l'UE à traduire les positions de circonstance par des actes.

QUELQUES DATES CLÉS...

Certes, le partenariat entre le Maroc et l'Union européenne remonte à plus d'un demi-siècle, mais il n'en demeure pas moins qu'au fil des années, le dispositif l'encadrant n'a cessé de se renforcer. Un partenariat qui est notamment régi par l'accord euro-méditerranéen d'association dont l'entrée en vigueur date de l'année 2000.

Par ailleurs, la signature en 2008 de la feuille de route sur le Statut avancé viendra insuffler une nouvelle dynamique à ce partenariat en permettant, notamment le renforcement du dialogue politique et la coopération sur les plans politique et sécuritaire, mais aussi l'intégration progressive du Maroc dans le marché intérieur de l'UE, et ce, via la convergence législative et réglementaire. Aussi, à la faveur de cette dynamique, l'on assistera à l'élargissement du partenariat à de nouveaux acteurs, dont le Parlement, le CESE et la société civile.

En 2013, la politique européenne de voisinage viendra «compléter et renforcer ce partenariat en rendant le dialogue entre les deux parties permanent et mieux structuré». Ainsi, des comités techniques ont été institués et des réunions se tiennent régulièrement sur des thèmes tels que le dialogue politique, la justice, la sécurité, etc.

auxquels fait face ce partenariat», résumera Nasser Bourita. Ce dernier rappellera que la position du Maroc est claire et puise ses fondements dans le discours royal du 6 novembre dernier, à l'occasion du 49^e anniversaire de la Marche Verte, et dans lequel le Souverain a affirmé que «les partenariats et les engagements juridiques du Maroc ne se feront pas au détriment de son unité nationale et de son intégrité territoriale».

Et de poursuivre que l'engagement du Royaume envers son partenariat et sa relation avec l'Union européenne «ne se fera pas à n'importe quel prix» et que «pour le Maroc, il ne peut y avoir, en aucun cas, de compromis au détriment des lignes rouges» tracées par le Royaume.

Or, ces lignes rouges, le Maroc n'a eu de cesse de les souligner, mais il n'empêche qu'on ne peut faire l'économie de les réitérer à l'endroit non seulement de l'Europe des 27 mais du monde entier. Car, «autant le Maroc est attaché à ce partenariat, autant il

s'attend à un engagement concret de la part de l'Union européenne pour le traduire dans les faits», insiste Bourita, qui n'a pas manqué de relever que «la balle est désormais dans le camp de l'Union européenne pour qu'elle trouve des solutions». Et cela ne devra pas prendre une éternité, puisque le Royaume aspire à voir dans «les semaines et les mois à venir des preuves tangibles concernant ce partenariat».

On l'aurait compris, le Royaume voudrait en finir avec les soubresauts qui déteignent sur ce partenariat, notamment sur fond des «épisodes» judiciaires, portant atteinte à son intégrité territoriale, auxquels on assiste depuis 2016.

C'est dire la détermination du Maroc face aux tergiversations de Bruxelles quant à la nécessité de clarifier, une bonne fois pour toutes, et à travers des actes assumés et non plus de belles paroles, la manière dont l'Union des 27 apprécie le devenir de ce partenariat bilatéral. Loin d'un quelconque

«codage diplomatique», le ministre des Affaires étrangères aura transmis un faisceau de messages exhortant l'Union européenne à traduire les positions de circonstance par des actes. La logique voudrait que l'on doive s'attendre à un tournant décisif. En effet, c'est à l'aune des actions, qui prennent en compte ses intérêts suprêmes, que le Royaume, un et indivisible, évalue d'ores et déjà ses relations avec ses partenaires. ●

MERCURE



ABDELILAH BENKIRANE
Mobiliser tout son parti pour s'attaquer à une personne qui a osé exprimer son opinion sur une question de surcroît d'ordre international est de trop. On n'est pas loin du fascisme intellectuel !



FATIM-ZAHRA MANSOURI
La ministre mène des batailles sur plus d'un front. Garantir un logement digne et accessible pour tous les citoyens, tout en entreprenant d'assainir un secteur à problèmes. Il faut le faire.



KARIM ZIDANE
Il dispose d'une vision. Il sait où il va et pourquoi. Le ministre chargé de l'Investissement, à peine nommé, met le cap, pour son 1^{er} roadshow, sur l'Extrême-Orient. Une première sortie concluante.



CREDIT PHOTOS / DR

ÉTAT SOCIAL : LA PREUVE PAR LES CHIFFRES

Le régime AMO Tadamon couvre désormais plus de 11,1 millions de bénéficiaires en situation de précarité. Ils continuent à ce titre à bénéficier de la gratuité des soins médicaux et de l'hospitalisation au niveau des hôpitaux publics, et du même panier de soins qu'offre le régime d'assurance maladie obligatoire dans le secteur privé. Pour les travailleurs indépendants, le nombre de bénéficiaires du régime AMO TNS a atteint, à octobre 2024, quelque 3,8 millions de personnes, dont 1,7 million de travailleurs non-salariés adhérents en tant que pensionnés principaux et 1,2 million d'ayants droit. Concernant le programme d'aide sociale directe visant à améliorer le niveau de vie des familles et leur pouvoir d'achat, il bénéficie, depuis son lancement en décembre 2023 et jusqu'à octobre 2024, à quelque 4 millions de familles, y compris 5 millions et 400 mille enfants, ainsi que 1 million et 200 mille personnes âgées de plus de 60 ans. Ces chiffres ont été annoncés lors de la réunion, le 26 novembre, de la Commission chargée du pilotage de la réforme du système de la protection sociale. ●



Des B-52 dans notre ciel

Deux Boeing B-52 Stratofortresses de l'US Air Force ont participé, avec des F16 des Forces Royales Air, à une mission d'entraînement conjointe le 22 novembre. Ce n'est pas une première, mais le timing est important. Cet entraînement conjoint avait déjà été organisé en septembre 2020, juste avant l'opération d'El Guarguarate.

INDUSTRIE CHIMIQUE : 300 MMDH D'INVESTISSEMENTS PROJÉTÉS

Les investissements dans l'industrie chimique, notamment dans l'écosystème des batteries, connaissent un boom sans précédent au Maroc. Plus de 300 MMDH d'investissements sont projetés sur les quatre prochaines années. De quoi permettre de doubler les exportations nationales. Avec des coûts inférieurs de 50% à ceux de l'Europe, le Maroc se positionne en leader compétitif dans ce domaine.

Internet : Un taux de pénétration record

Le taux de pénétration de l'internet a atteint un niveau record de 112,7% à fin septembre, après avoir enregistré un taux de 106,8% à fin septembre 2023 et de 74,1% à fin septembre 2019. Le parc a atteint 42,1 millions d'abonnés au terme des neuf premiers mois de 2024.

Viandes rouges : la liste des importateurs

Le ministère de tutelle a dressé une liste des importateurs éligibles. Il s'agit des abattoirs et des unités de découpe de viandes rouges, agréés par l'ONSSA, des chevillards (grossistes) exerçant dans les abattoirs et des personnes morales disposant d'un entrepôt agréé.

Énergie : La facture allégée

La facture énergétique s'est allégée de 5,4 MMDH (ou -5,9%) pour revenir à 85,7 MMDH. C'est le résultat de la baisse des importations en houilles, coques et combustibles (-28%). Les achats de gaz, de pétrole et autres hydrocarbures ont également reculé de 15,2%.



RMA | ROYALE
MAROCAINE
D'ASSURANCE
EN TOUTE SÉRÉNITÉ



Entreprise régie par la loi 17-99 portant codes des assurances

MOSAÏK



**Assurez votre voiture où que vous
soyez et en toute simplicité sur**

rmaassurance.com



**Un numéro
dédié pour
vous assister**



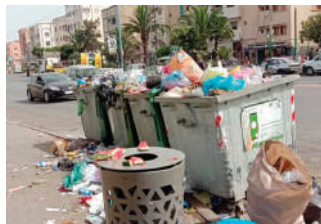
**Des démarches
simples
et rapides**



**Recevez votre
contrat d'assurance
en agence ou à distance**

Déchets ménagers : L'Intérieur prend les choses en main

Après le transport urbain, la problématique des déchets ménagers est le prochain défi du département de l'Intérieur. Un investissement de 1,88 MMDH a été alloué à des projets, prévus fin 2024 et début 2025, dans plusieurs villes du Royaume pour la valorisation



CREDIT PHOTOS/DR

des déchets ménagers. Ces projets concernent les villes de Kénitra, Agadir, Tanger, Sefrou, Ouarzazate, Al-Hoceima, Ouezzane, Moulay Abdellah, Béni Mellal et Laâyoune notamment. En plus bien sûr de Casablanca où la réhabilitation de la décharge de Mediouna a atteint environ 40%, pour un budget de 233 MDH. Par ailleurs, la Banque mondiale vient d'approuver un Programme d'appui à la gestion des déchets ménagers et assimilés (GDMA) au Maroc, d'un montant de 250 millions de dollars.

MONNAIE

LE MAROC VA RÉGULER LES CRYPTOS



Le Royaume s'oriente vers la régulation des cryptomonnaies. Bank Al-Maghrib a en effet préparé un projet de loi encadrant les cryptoactifs qui est actuellement dans le circuit d'adoption. Selon le wali de BAM, les autorités marocaines ont tenu compte des évolutions de la régulation internationale et privilégié une approche réglementaire

visant à assurer une protection adéquate des usagers et des investisseurs, tout en préservant l'opportunité de tirer profit de ces innovations. Interdites depuis 2017 dans le Royaume, les cryptos connaissent pourtant un fort engouement des Marocains. Selon Chainalysis, le Maroc est classé 27^e sur 151 pays en termes d'adoption des cryptomonnaies.

Avis d'appel d'offres



Maître d'ouvrage : MEDZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SEANCE PUBLIQUE)

La société MEDZ lance un Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour la réalisation des travaux suivants :

| N° AOO | Désignation des travaux | Date et heure d'ouverture des plis | Caution Provisoire | Estimation des travaux | Frais du Dossier |
|--------|---|------------------------------------|--------------------|------------------------|------------------|
| 4/2024 | Travaux de réalisation des réseaux de voirie, assainissement, Eau potable, Électricité MT/BT, Éclairage public et Téléphonie de la 1ère tranche phase 2 de l'Agropole de Berkane. | Jeudi 19/12/2024 à 10h 00 | 350 000,00 DH | 29 214 578,40 DH TTC | 1500DH |

Lieu d'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres : Agropole de Berkane

Lieu d'ouverture des plis : Bâtiment B4, RDC plateau 001B, Rocade Rabat Salé, Sala El Jadida, Parc Technopolis Rabat Salé.

Retrait du dossier : Les modalités de soumission au présent Appel d'Offres sont précisées dans le règlement de consultation. Ils sont à retirer, à partir du 26/11/2024 au bureau d'ordre de MEDZ à l'adresse indiquée ci-dessous.

MEDZ

Espace les Oudayas, Angle Avenues Annakhil & Mehdi Benbarka, Hay Riad-Rabat

Tel: 05 37 57 61 00 / 05 37 57 77 92 – Fax : 05 37 71 64 17

Dépôt du dossier : Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers de soumission doivent être conformes aux dispositions mentionnées au niveau des dossiers de consultation et parvenir sous pli fermé et cacheté adressé à :

Monsieur le Président du Directoire de MEDZ

Espace les Oudayas, Angle Avenues Annakhil & Mehdi Benbarka, Hay Riad - Rabat

Tel: 05 37 57 61 00 / 05 37 57 77 92 – Fax : 05 37 71 64 17

Par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposé contre récépissé au bureau d'ordre de MEDZ avant le 19/12/2024 à 09h30 ou remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis dans le lieu susmentionné.

Les plis reçus postérieurement au démarrage des ouvertures des plis ne seront pas admis.

Cet avis constitue en soi une convocation pour toute entreprise désirant assister à cette séance d'ouverture des plis.

Tourisme : De record en record

Le secteur du tourisme a atteint un nouveau record avec 14,6 millions d'arrivées enregistrées à fin octobre 2024. En seulement dix premiers mois, il a dépassé de 100.000 arrivées le volume réalisé durant toute l'année 2023. Comparé à fin octobre 2023, le nombre des arrivées s'est accru de 2,3 millions



d'arrivées, selon de récentes statistiques publiées par le ministère de l'Économie et des finances. Autre record : pour la première fois, le nombre des arrivées franchit le seuil des 5 millions en un seul trimestre.

Pour ce qui est des nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement classés, elles ont augmenté de 11,8% au T3-2024, après une hausse de 10% un an plus tôt, dépassant de près de 700.000 nuitées le cap des 8 millions. Au terme des neuf premiers mois de 2024, près de 21,4 millions de nuitées ont été enregistrées, soit une amélioration de 9,9%, portée plus particulièrement par la consolidation des nuitées des non-résidents de 16%.

Côté recettes touristiques, elles ont atteint 37,9 MMDH au troisième trimestre 2024, en hausse de 16,8%, après une baisse de 9,9% un an auparavant. À fin septembre 2024, elles étaient de près de 87,1 MMDH, en raffermissement de 8,4%.

OCP : ENGRAIS PHOSPHATÉS ET ACIDES PHOSPHORIQUE MOTEURS DE LA CROISSANCE



CRÉDIT PHOTOS/DR

Le groupe OCP signe une croissance robuste au troisième trimestre 2024. Dans un contexte marqué par une forte demande sur les principaux marchés, le géant mondial des engrais phosphatés affiche à fin septembre un chiffre d'affaires de 69 MMDH, en hausse de 13% par rapport à la même période de l'année dernière. Grâce à sa flexibilité industrielle et une gestion rigoureuse des coûts, l'Ebidta ressort en forte hausse de 57% pour s'établir à 27 MMDH. Les engrais phosphatés et l'acide phosphorique ont été les principaux moteurs de cette croissance. Le chiffre d'affaires des engrais a progressé de 15%, soutenu par une augmentation de 54% des volumes de TSP, produit clé de l'agriculture de précision. Les exportations d'acide phosphorique, quant à elles, ont bondi de 52%, principalement vers l'Europe et l'Inde. Des performances qui ont permis de compenser largement la baisse de 39% des ventes de roche phosphatée, pénalisées par une baisse de la demande sur le marché local. ●

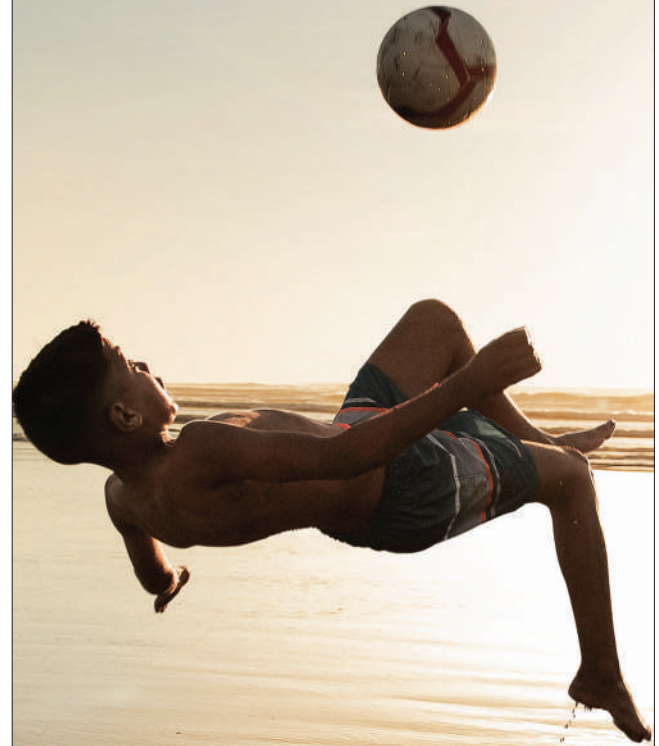
Matières premières : Des prix cléments en perspective

La détente observée en 2024 sur les prix des matières premières de base devrait se poursuivre en 2025. Selon les prévisions de la Banque mondiale, les prix des matières premières devraient poursuivre leur modération en 2025, diminuant de 5% en moyenne. Pour ce qui est des cours de l'énergie, ils devraient baisser de 6% l'an prochain. Les prix du pétrole en particulier devraient s'atténuer, avec une moyenne bien au-dessous des 80 dollars le baril en 2025, dans un contexte où le marché mondial devrait redevenir nettement excédentaire. Par ailleurs, les prix des denrées alimentaires devraient reculer de 4%. En revanche, les cours des métaux de base devraient se stabiliser après une hausse en 2024.



LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPORT



-18 JOUONS RESPONSABLE

FAIRE GAGNER LE SPORT

ÉNERGIE, COMMERCE, INDUSTRIE : LE MAROC, NOUVEAU CARREFOUR ÉCONOMIQUE MONDIAL

Le Royaume se retrouve à l'intersection de plusieurs corridors économiques et énergétiques reliant les quatre coins du globe. Ce n'est pas un fait du hasard. Certes, la géographie y contribue, mais c'est surtout le fruit de sa politique d'ouverture et de diversification de partenariats.

Le Maroc n'a jamais aussi bien porté son nom de «carrefour de commerce international». Le Royaume se trouve aujourd'hui au carrefour de trois importants corridors stratégiques mondiaux, deux corridors énergétiques et un corridor économique régional. C'est qu'au fil du temps, le puzzle se constitue, plaçant le Royaume au cœur de l'évolution géostratégique régionale. La brève visite dans notre pays, ou pour reprendre les termes diplomatiques utilisés, «l'escale technique» du président chinois en témoigne. La visite-escale technique a été largement suivie par les médias chinois. «Xi Jinping a souligné que les relations entre la Chine et le Maroc se développent bien, avec une coopération pragmatique fructueuse et des échanges de plus en plus actifs dans divers domaines», a écrit notamment l'agence officielle Xinhua. «Après l'élection du nouveau président des États-Unis, la Chine saisit toute opportunité d'améliorer ses relations avec les autres pays», commente un autre média de ce pays. «Xi s'est rendu

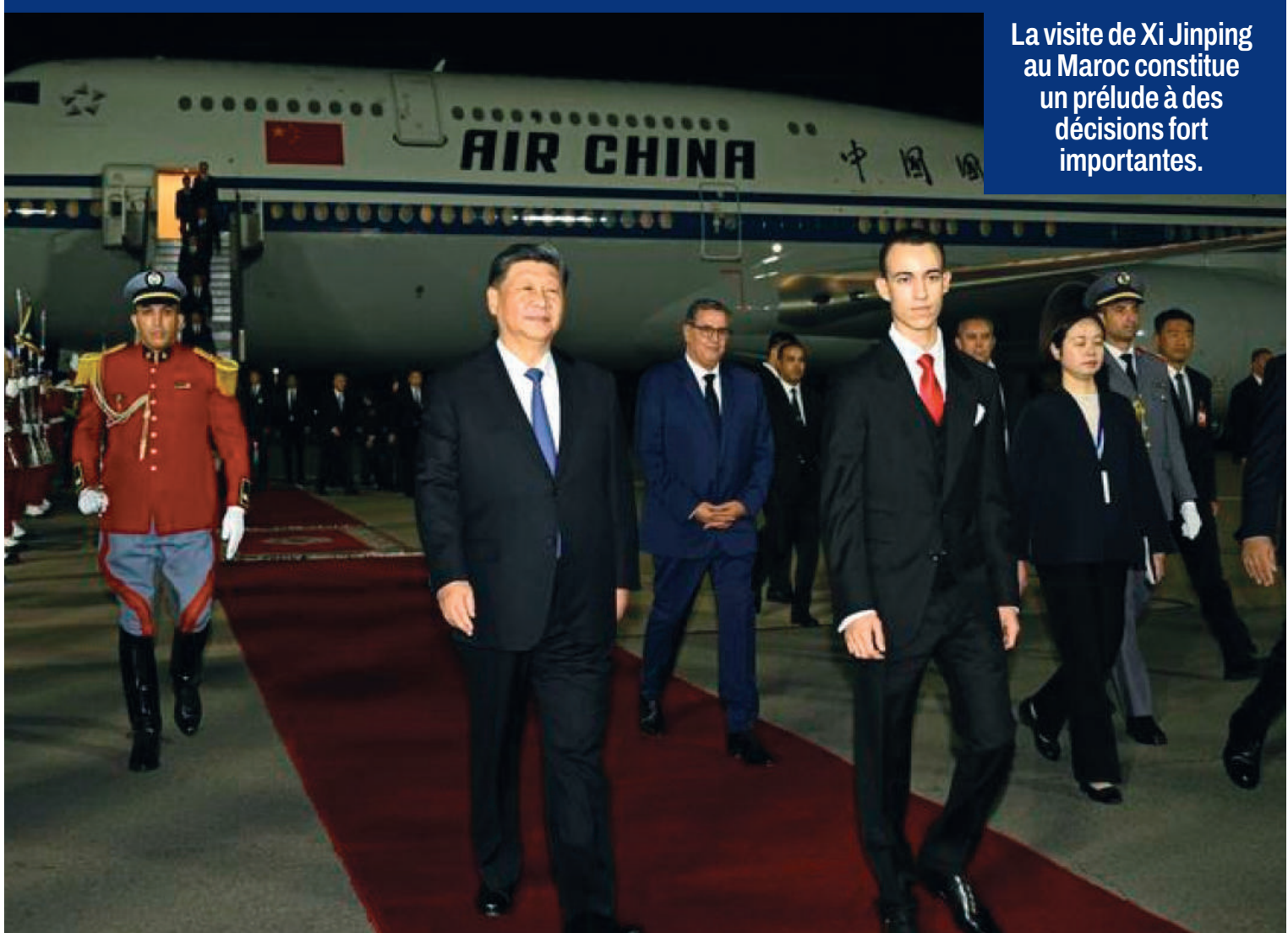
PAR
TAHAR
ABOU EL FARAH

au Maroc pour promouvoir la coopération dans le cadre de la «Ceinture et de la Route» et obtenir davantage de résultats. Le Maroc et l'Europe ont conclu un accord de libre-échange et sont considérés comme la porte d'entrée de la Chine vers le marché européen», annonce un autre média. Le président chinois, accompagné d'une forte délégation, était arrivé à Casablanca dans la soirée du jeudi 21 novembre où il avait été accueilli, sur instructions du Souverain, par le Prince héritier Moulay El Hassan et le chef de gouvernement, Aziz Akhannouch. Une semaine plus tôt, le Chef d'État chinois inaugurerait un mégaport en eaux profondes situé au nord de Lima, le plus grand d'Amérique du Sud. Construit et exploité pour les 30 prochaines années par la compagnie publique chinoise de transport maritime Cosco Shipping, quatrième entreprise mondiale du secteur, ce port est considéré comme un nouveau comptoir dans l'initiative chinoise «la Ceinture et la Route» que le Maroc a d'ailleurs été le premier pays africain à intégrer en janvier 2022. Rappelons que cette même entreprise a ouvert au début de l'année une nouvelle succursale à Casablanca



CRÉDIT PHOTOS/DR

AU FIL DU TEMPS, LE PUZZLE SE CONSTITUE, PLAÇANT LE ROYAUME AU CŒUR DE L'ÉVOLUTION GÉOSTRATÉGIQUE RÉGIONALE. LE MAROC SE TROUVE AU CARREFOUR DE DEUX CORRIDORS ÉNERGÉTIQUES ET UN CORRIDOR ÉCONOMIQUE RÉGIONAL.



La visite de Xi Jinping au Maroc constitue un prélude à des décisions fort importantes.

pour relier l'Afrique du Nord au reste du monde. L'initiative fait partie de la stratégie plus globale baptisée «Big Corridor and 3 Networks» (Grand corridor et trois réseaux), qui vise à relier l'Europe aux autres continents par le biais du transport maritime et ferroviaire, ainsi que d'un réseau d'entrepôt et de distribution.

ENTRE DEUX PUISSANCES MONDIALES

Bref, trois ports, le premier est en passe d'atteindre une dimension mondiale alors que le deuxième vient à peine d'être achevé et le troisième en cours de construction. Il n'est pas difficile de

comprendre la portée de cette visite, qui, nombre d'observateurs en conviennent, sera un prélude à des décisions fort importantes.

Il n'échappe à personne que ces quelques dernières années la Chine a accéléré ses investissements au Maroc, particulièrement dans l'automobile, les énergies renouvelables et la mobilité verte. Ses entreprises participent également au développement des infrastructures dans notre pays à l'image de la LGV Kénitra-Marrakech.

Qui plus est, des ports comme Tanger Med, Nador West Med et Dakhla Atlan-

tique, desservant le pourtour méditerranéen, l'Europe de l'Ouest, l'Afrique de l'Ouest et le flanc oriental des deux Amériques, seront d'un atout stratégique pour la deuxième puissance économique mondiale (dont ils sont des marchés prioritaires) qui s'active aujourd'hui plus que jamais à les sécuriser dans la perspective de l'arrivée, à partir du 20 janvier, du nouveau président élu à la Maison-Blanche. La réélection du président Trump implique certainement l'arrêt du conflit au Moyen-Orient. Le président élu a toujours privilégié la paix propice au commerce et à ●●●

De par sa position géographique, mais aussi à la faveur de son multilatéralisme, le Royaume est en passe de devenir une plateforme incontournable pour le commerce mondial.

●●● la prospérité, américains en premiers. Le retour de la paix dans cette région va sans doute accélérer un projet qui a été lancé il y a un peu plus d'une année et dont la concrétisation a été stoppée net par l'attaque du 7 octobre : le projet IMEC (India-Middle-East-Europe Corridor). Comme l'ont d'ailleurs souligné certains analystes, avant d'être annoncé lors du Sommet du G20 en 2023, «c'est à la Maison-Blanche qu'IMEC a été initialement conçu comme un outil au service de deux objectifs», souligne une analyse publiée dernièrement par l'Institut Montaigne. Le projet, selon ce think tank français, créé en 2000 et basé à Paris, entend d'abord «consolider le mouvement de normalisation des relations entre Israël et les pays du Golfe, entamé depuis les accords d'Abraham de 2020». Ensuite, et au-delà de cet aspect régional, il s'agit pour ses initiateurs «d'avancer un projet géoéconomique pour la zone eurasiatique qui sert d'alternative à la nouvelle route de la soie chinoise». L'initiative s'inscrit donc, souligne-t-on, dans la logique «du regain d'initiative américain dans le domaine des infrastructures, à travers la création de nouveaux instruments, tels que l'International Development Finance Corporation ou encore le Partnership for Global Infrastructure and Investment». Notons à ce propos que l'US International Development Finance Corporation (DFC), institution ayant pour vocation d'intervenir dans des projets de développement dans les pays à revenu faible et intermédiaire, notamment dans les secteurs de l'énergie, l'assainissement, les infrastructures, la santé ou la technologie, s'appête à ouvrir un bureau régional à Rabat ainsi qu'à Abidjan et Nairobi. Des régions où la Chine compte une forte implantation économique.



PHASE DE CONCRÉTISATION

Si du côté chinois, c'est surtout l'accès facilité par le Maroc aux marchés de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord qui est mis en avant pour la future Administration Trump, le Royaume est la porte d'entrée pour un marché de 1,2 milliard de consommateurs que constituent l'Afrique et l'Union européenne. Pour les deux puissances, les relations avec le Royaume sont d'autant plus stratégiques qu'il est aujourd'hui au cœur de trois autres initiatives dont il est, lui-même, à l'origine. L'initiative Sahel Atlantique est non seulement un corridor économique permettant aux quatre pays de la région d'avoir un accès à l'Atlantique, cela représente aussi pour leur partenaire économique, la Chine en premier mais d'autres pays également, une opportunité d'accès aux matières premières, y compris énergétiques (dont l'uranium), stratégiques à moindre coût. Le projet d'intégration autour du gazoduc Nigéria-Maroc, rebaptisé, à juste titre, Gazoduc Afrique-Atlantique, permet l'accès à une douzaine de pays à l'énergie et donc au

développement, tout en alimentant en gaz et, dans un avenir très proche, en hydrogène vert les pays de l'UE. L'initiative très large, Atlantique Sud est, elle, censée créer des canaux de communication commerciale entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Amérique latine, tout en englobant certains pays de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Évidemment, le Royaume ayant opté depuis des années pour le multilatéralisme comme doctrine dans ses relations internationales, il va sans dire que son accord d'association avec l'UE, aujourd'hui appelé à plus d'action concrète que d'annonces de bonnes intentions, en fait une porte d'entrée vers l'Afrique et qui offre un couloir direct vers la profondeur du continent. Ses accords stratégiques signés avec la Russie, en quête d'un plus profond ancrage en Afrique, avec l'Inde, promoteur de l'IMEC, avec le Brésil, pays ouvert sur une plus grande coopération Sud-Sud dans le cadre de l'initiative Atlantique Sud, entre autres pays, font du Royaume une plateforme incontournable pour le commerce mondial. ●

15° SAISON
ARTISTIQUE
2024/2025



Jazz Manouche

Hommage à DJANGO REINHARDT

Guitare : **Georgii IASHAGASHVILI**
Contrebasse : **Ekaterina PERELYGINA**

Direction artistique : **Oleg RESHETKIN**

06 DECEMBRE 20H00 THEATRE
AFIFI
EL JADIDA

07 DECEMBRE 20H00 THEATRE
MOHAMMED VI
CASABLANCA

08 DECEMBRE 20H00 THEATRE NATIONAL
MOHAMMED V
RABAT



TARIF
ETUDIANTS
50 dh



Infoline : 06 78 71 90 44 Sur internet : www.ticket.ma Ticket!



Partenaires médias
et sponsors officiels



GAZODUC AFRIQUE-ATLANTIQUE : DÉBUT DE CONCRÉTISATION D'UN PROJET D'INTÉGRATION RÉGIONALE

Les premiers appels d'offres de réalisation de ce mégaprojet seront lancés en 2025. Ils portent sur la première phase incluant le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal. Le débat sur un projet d'hydrogénéoduc qui sera greffé dessus est lancé.

Ce qui n'était qu'un rêve en 2016, un rêve de deux États tout de même, le Maroc et le Nigéria, pour la stabilité et l'émancipation économique de toute la région ouest-africaine, est en passe de devenir une réalité. «*Le fantasme politique*», dixit nos voisins de l'Est, est en phase de concrétisation. Les appels d'offres relatifs à la réalisation de la première phase du Gazoduc Nigéria-Maroc, devenu tout récemment Gazoduc Afrique-Atlantique, seront lancés dès le début de 2025.

Auparavant, en ce mois de décembre, et après l'adoption récemment de l'Accord intergouvernemental (AGI) et de l'Accord

avec l'État hôte (AH), révisés par les ministres de l'Énergie et des hydrocarbures de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), élargis au Maroc et à la Mauritanie, «*une cérémonie de signature des deux accords entre les seize membres du projet devrait se tenir lors du prochain sommet de la Cedeao, qui se tiendra à la mi-décembre, à Abuja*», rapporte le site généralement bien informé Africa Intelligence.

Ces seize pays sont les onze membres de la Cedeao impliqués dans ce projet, en plus des trois pays de l'Alliance des États du Sahel (Mali, Burkina Faso et Niger) auxquels s'ajoutent la Mauritanie et le Maroc. Cette signature ouvre la voie à la phase de concrétisation du projet. Les deux accords encadreront, en effet, les

UN PROJET EN TROIS PHASES

Le Gazoduc Afrique-Atlantique sera composé de 12 stations de compression. Il sera déployé en trois phases. La première consiste en l'extension du gazoduc WAGP qui relie le Nigéria, le Bénin, le Togo et le Ghana à la Côte d'Ivoire, et le connecter au Sénégal, à la Mauritanie, puis au Maroc et à l'Europe. Notons que le champ gazier commun entre le Sénégal et la Mauritanie, Grande Tortue Ahmeyim (GTA), est entré en production effective avant la fin de l'année. Le Sénégal attend son premier mètre cube dans les quelques jours à venir. La première

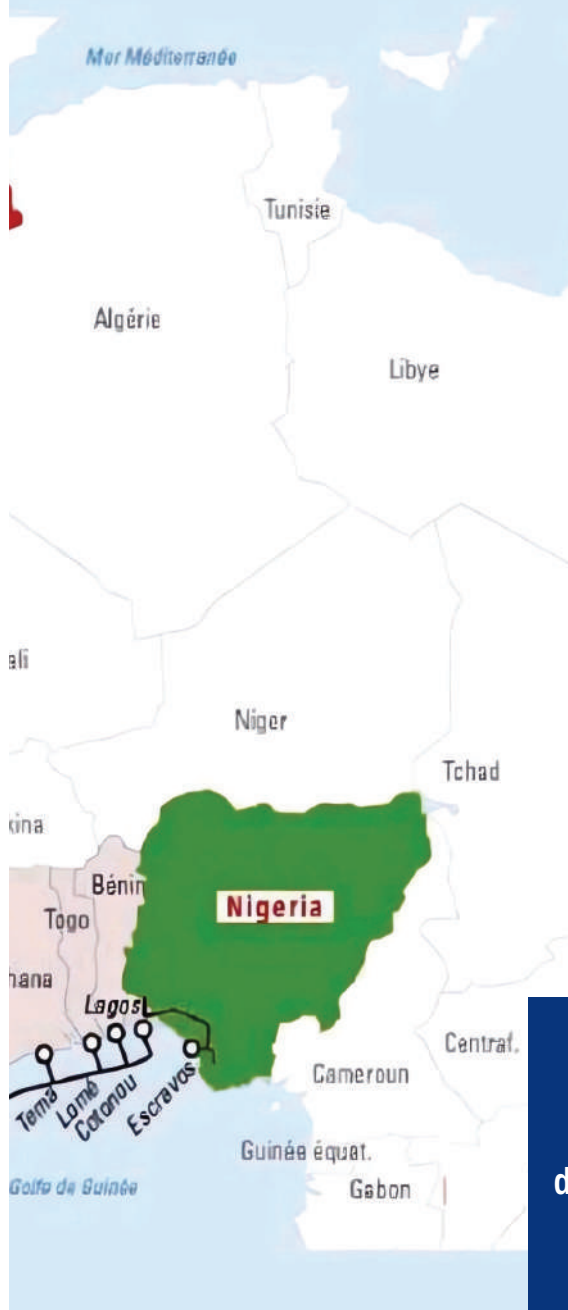
exportation de Gaz naturel liquéfié (GNL) du projet se fera en début 2025. La phase de construction du gazoduc objet des appels d'offres à lancer en cette même année concerne justement ce gisement estimé à 900 milliards de mètres cubes que le Sénégal partage avec la Mauritanie. Bref, dans la deuxième phase de la construction du projet, il sera question de connecter l'est du Nigéria au Gazoduc Nigéria-Maroc. En troisième lieu, il s'agira de connecter ensemble la première et la deuxième phases.



CREDIT PHOTO/DR

PAR OÙ PASSERA LE GAZODUC

Le gazoduc, qui inclut 1.672 kilomètres de tracé au Maroc, sera relié au Gazoduc Maghreb-Europe ainsi qu'au réseau gazier européen, à travers l'Espagne.



LES APPELS D'OFFRES RELATIFS À LA RÉALISATION DE LA PREMIÈRE PHASE DU GAZODUC NIGÉRIA-MAROC, DEvenu TOUT RÉCEMMENT GAZODUC AFRIQUE-ATLANTIQUE, SERONT LANCÉS DÈS LE DÉBUT DE 2025.

relations entre la future société chargée du projet et les gouvernements hôtes du gazoduc, ainsi que les relations entre les pays traversés par le gazoduc.

Pour ce qui est des premiers appels d'offres qui seront lancés en 2025, selon l'Onhym, ils porteront sur la première phase de ce mégaprojet énergétique. Cette phase concernera le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal.

Les trois pays devraient signer des accords supplémentaires pour le transport du gaz dès l'année prochaine. En parallèle, l'Onhym prévoit la création d'une entité dédiée à la gestion de la construction, de l'exploitation et de la maintenance de cette infrastructure.

L'ÉNERGIE DU FUTUR

Comme il a été expliqué alors que le projet était encore à l'étude, le gazoduc, qui inclut 1.672 kilomètres de tracé au Maroc, sera relié au Gazoduc Maghreb-Europe ainsi qu'au réseau gazier européen, à travers l'Espagne.

En plus de contribuer à l'intégration économique des pays africains concernés, le projet répond à plusieurs objectifs stratégiques. Le premier étant bien évidemment de monétiser les vastes réserves de gaz naturel du Nigéria et de diversifier les voies d'exportation du gaz nigérian, tout en réduisant le torchage du gaz et par-delà en

renforçant la décarbonation de l'économie de ce pays et du continent en général. Il s'agit également de fournir une source d'énergie durable aux pays de la Cedeao, au Maroc et à l'Europe. Rappelons enfin que le futur pipeline, d'une capacité annuelle de 30 à 40 milliards de mètres cubes de gaz, permettra de fournir de l'énergie à près de 400 millions de personnes réparties dans 16 pays et d'exporter, chaque année, 18 milliards de m³ de gaz vers l'Europe.

Plus encore, et dans la perspective de développement des énergies non conventionnelles au Maroc, l'hydrogène vert en l'occurrence, l'Onhym avait évoqué la possibilité d'adaptation technique de la tranche du pipeline qui passe par le Royaume pour qu'il puisse être équipé pour transporter également de l'hydrogène vert. En tout cas, le débat sur la construction d'un pipeline d'hydrogène vert entre le Maroc et l'Europe avec l'appui de la France est en débat.

Cet hydrogénoduc devra permettre de transporter le gaz de Dakhla vers l'Union européenne en traversant toute la dorsale atlantique, en passant par le Gazoduc Maghreb-Europe (GME). L'UE étant elle-même en passe de construire un réseau de 40.000 km de pipeline d'hydrogène vert, dans le cadre de l'initiative European Hydrogen Backbone.

Lequel projet réunit 32 opérateurs d'infrastructures énergétiques et intègre officiellement une connexion du Maroc à ce réseau via le GME. Un autre projet non moins ambitieux, porté par l'Italie, consiste en la réalisation d'un gazoduc reliant ce pays au Maroc.

Au début de l'année, le gouvernement italien avait donné son approbation pour le lancement d'une étude de faisabilité de ce projet qui a pour finalité d'approvisionner l'Italie ainsi que certains pays de l'Europe centrale et de l'Est en hydrogène vert produit au Maroc. ●

Le futur pipeline, d'une capacité annuelle de 30 à 40 milliards de m³ de gaz, permettra de fournir de l'énergie à près de 400 millions de personnes réparties dans 16 pays et d'exporter, chaque année, 18 milliards de m³ de gaz vers l'Europe.

TROIS PORTS, TROIS CORRIDORS ÉCONOMIQUES

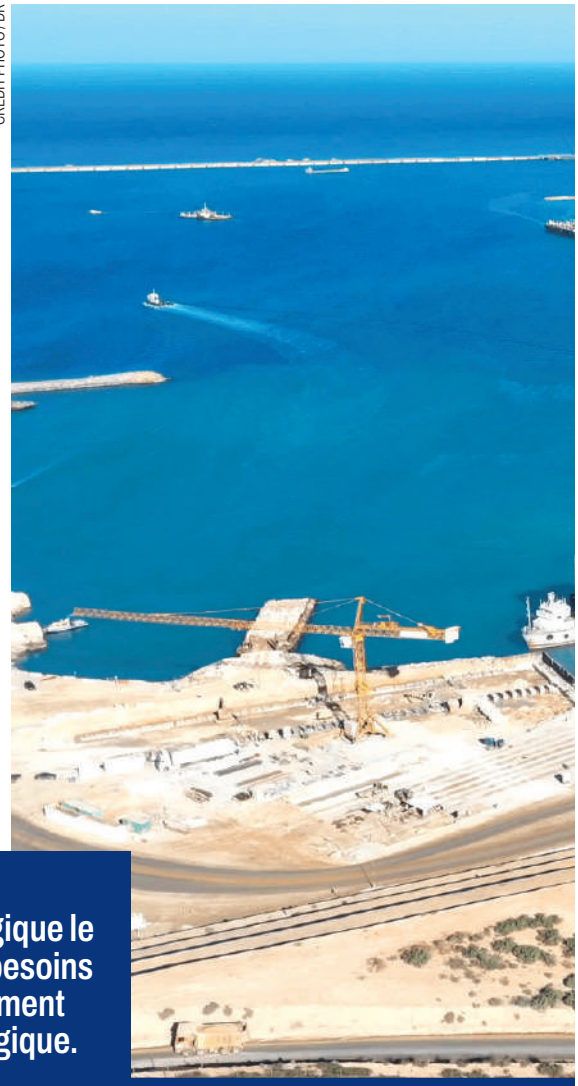
Si pour accéder aux marchés européen et américain les Chinois ont choisi d'installer leur plateforme industrielle près de Tanger Med, leurs voisins indiens et occidentaux ont manifestement opté pour Nador West Med comme relais dans le projet IMEC. Le port de Dakhla Atlantique sera la porte des pays du Sahel vers le monde.

Il y a quelques mois, à l'occasion de la visite au Maroc de Gérard Mesrallet, envoyé spécial du président Macron pour le projet IMEC, des analystes économiques se demandaient encore quelles étaient les chances du Maroc d'intégrer ce corridor, tout en mettant en avant les défis à relever pour ce faire. On évoquait alors la question des infrastructures considérée comme principal obstacle. Depuis, la situation a changé. Le Royaume dispose aujourd'hui de trois ports de dimension mondiale, le premier a connu l'essor qui est à la hauteur de ses ambitions, le deuxième est en passe d'entrer en phase opérationnelle et le troisième dont les travaux de réalisation avancent à grands pas. Dakhla Atlantique est desservi par une voie express de 1.055 km, ouverte presque totalement à la circulation. Le port Nador West Med, dont les travaux de réalisation sont achevés, est connecté au réseau autoroutier national et un projet de desserte ferroviaire a été lancé par l'ONCF. Avec Tanger Med, les trois ports ont d'abord une vocation commune qui est celle de transbordement, se complétant les uns les autres en termes de volume de traitement des conteneurs, mais à côté chacun à ses propres particularités. Nador West Med, à vocation énergétique, intègre en toute logique le corridor IMEC à la fois pour les besoins de transbordement et d'avitaillement des bateaux en carburant écologique, e-fuel qui sera produit au Royaume dans le cadre du projet de l'hydrogène vert. Initialement destiné à devenir un hub logistique

et énergétique au sens conventionnel, c'est-à-dire le gaz et le pétrole, la vision à long terme consiste à faire de Nador West Med un hub de soutage maritime pour les énergies alternatives. Profitant de la filière de production d'hydrogène vert au Maroc, le port développera des infrastructures pour l'e-méthane et l'e-méthanol, ciblant les navires dual-fuel gaz et méthanol, renforçant ainsi son rôle dans le secteur des énergies durables en Méditerranée. L'un des premiers signes de l'arrimage de ce port au corridor logistique et commercial IMEC est la création récente d'une joint-venture stratégique entre CMA-CGM et Marsa Maroc pour l'exploitation, pour une durée de 25 ans, de la moitié d'un terminal à conteneurs. «*Le Maroc se positionne comme un hub logistique et portuaire stratégique avec un fort potentiel de croissance*», avait déclaré Rodolphe Saadé, PDG du Groupe CMA-CGM, lors de la signature de ce partenariat. En effet, grâce à sa situation géographique unique, le Maroc peut jouer un rôle central dans ce projet de l'IMEC, en étant un point de transit majeur entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Grâce à son implication dans la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), le Maroc peut renforcer sa position en tant que centre logistique majeur et améliorer les échanges

PAR
TAHAR
ABOU EL FARAH

CRÉDIT PHOTO/DR



Nador West Med, à vocation énergétique, intègre en toute logique le corridor IMEC à la fois pour les besoins de transbordement et d'avitaillement des bateaux en carburant écologique.

commerciaux et les investissements entre les différentes zones.

STABILITÉ RÉGIONALE

C'est ainsi qu'à peine quelques années, il rejoint l'initiative chinoise de la «Ceinture et la Route», et il en devient déjà l'un des pivots. Lors de sa brève visite dans le Royaume, le président chinois a affirmé que *«la Chine était disposée à travailler avec le Maroc pour promouvoir la coopération pratique dans divers domaines dans le cadre de la construction conjointe de la "Ceinture et la Route" afin d'obtenir davantage de résultats»*. Un cadre de coopération qui offre déjà à ce pays un accès facilité aux marchés européen et nord-

GRÂCE À SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE UNIQUE, LE MAROC PEUT JOUER UN RÔLE CENTRAL DANS CE PROJET DE L'IMEC, EN ÉTANT UN POINT DE TRANSIT MAJEUR ENTRE L'EUROPE, LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE.

américain et même ouest-africain, grâce aux différents accords de libre-échange que le Royaume a conclus avec les pays de ces régions. C'est un argument de taille. Mais il n'est pas suffisant à lui seul. C'est là qu'entre en jeu le volet infrastructures, principalement le complexe portuaire Tanger Med. Ce n'est pas pour rien que

les opérateurs chinois ont décidé de s'installer dans la cité technologique Tanger Tech, spécialement aménagée à cet effet. Les autres projets de grande envergure, notamment la gigafactory des batteries, seront basés non loin au nord de Kénitra. La plus grande entreprise de transport maritime chinoise a d'ailleurs exprimé, il y a à peine une année, sa volonté d'élargir ses investissements dans le domaine maritime et de développer davantage ses activités au Royaume tout en mettant l'accent sur *«l'importance que revêt la position du Maroc en tant que hub de la logistique au niveau continental et régional»*.

Par ailleurs, et comme il a été souligné lorsque cette initiative a été annoncée, le port de Dakhla Atlantique constituera le point de connexion entre les économies des quatre pays du Sahel et le reste du monde dans le cadre de la décision marocaine d'offrir un accès à l'Atlantique aux pays du Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad. Le port dont les travaux ont dépassé un taux d'avancement de 27% sera opérationnel en 2028. La mise en place de ce corridor économique avance également d'un pas ferme. *«Le projet entre dans sa phase d'opérationnalisation»*, comme il a été affirmé lors de récents entretiens entre les chefs de la diplomatie burkinabé, malien, tchadien et nigérien et le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita. Les ministres des Affaires étrangères des cinq pays ont d'ailleurs convenu de se réunir prochainement dans le cadre de la poursuite de l'opérationnalisation de l'Initiative internationale. Il va sans dire que cette initiative, en plus de son caractère économique, représente un atout majeur pour la stabilité régionale dans cette zone tourmentée de l'Afrique. Le futur port de Dakhla jouera également un rôle majeur dans un autre processus, l'Initiative Afrique Atlantique, en tant que hub régional du commerce ouest-africain. ●



LE FRONT INTÉRIEUR FACE À L'ALGÉRIE ET SA CINQUIÈME COLONNE

Le régime d'Alger vient d'abattre ses dernières cartes à l'approche du retour de Trump à la Maison-Blanche. À l'heure où l'épouvantail polissarien est pulvérisé par le cyclone diplomatique mondial, et où le régime des caporaux a fini par être pariaisé tous azimuts, à commencer par son propre environnement régional, continental et méditerranéen, la camarilla d'Alger brandit la vieille carte colonialiste de la «République du Rif». L'organisation de la funeste et ridicule «Journée du Rif» à Alger le 23 novembre dernier fait suite au knock-down de la reconnaissance française de la marocanité des provinces sahariennes, vite relayé par le bannissement de la fantomatique RASD par l'Équateur et le Panama. Il s'agit donc d'un acte désespéré qui traduit l'incapacité des «houkistes» à juguler la décrépitude accélérée de la fumisterie polissarienne concoctée il y a un demi-siècle par l'inconsolable Boumedienne.

En accueillant à Alger un «Bureau de représentation du Rif» dès le mois de mars dernier, les ignares aux gros brodequins s'attendaient sans doute à ce que le Maroc fasse de même à l'égard du MAK de Ferhat Mehenni. Peine perdue. Décidément, les rustres et toujours frustrés dirigeants de l'Algérie ne pigent que dalle à la doctrine diplomatique marocaine qui se refuse aux entourloupes de pacotille! Hélas pour Chengriha & Consorts, le Royaume demeure attaché à ses fondamentaux dont le respect de l'intégrité territoriale de chaque pays constitue l'alpha et l'oméga. Le socle de cette philosophie diplomatique et géostratégique n'est autre que la solidité du front intérieur dont la cohésion a confondu une multitude de velléités impérialistes et expansionnistes. La totalité de l'arc politique et l'ensemble des forces vives de la nation marocaine contribuent à cette cohésion de type existentiel. Mais force est de constater que quelques brebis galeuses résistent



PAR
ABDESSAMAD MOUHIEDDINE
JOURNALISTE & CHERCHEUR

encore à l'émergence foudroyante du «Maroc nouveau».

En effet, alors que l'entière du territoire marocain, de l'est à l'ouest, du nord au sud, s'est transformée en un mégachantier à ciel ouvert, et que le paysage et les mœurs s'urbanisent crescendo, d'aucuns persistent à jouer aux cassandres. Ces nihilistes, eux-mêmes frappés d'une cécité chronique face à tout exploit social, culturel, économique ou diplomatique du Royaume, ne cessent d'intoxiquer le débat à la marge des institutions démocratiques. Qui sont-ils donc ces éternels mécontents qui se gargarisent de combats d'arrière-garde et ne jubilent qu'à la faveur des fake news et autres mensonges concoctés par les officines des ennemis extérieurs du Maroc ?

D'abord, il y a les orphelins d'une gauche dogmatique qui a péri non seulement au Maroc, mais sur toute l'étendue de notre planète. Jamais guéris de la faillite des fondamentaux du marxisme sous toutes ses coutures, ils ignorent allègrement l'alphabet du Nouveau monde où seules comptent les parts de marché, l'innovation, l'attractivité et l'audace. L'on s'époumone à leur demander une once de cohésion entre leurs délirantes certitudes et les thérapies des véritables maux de notre monde globalisé, rien n'y fait : ils actionnent aussitôt le même disque rayé sur le méchant capitalisme et la sale bourgeoisie qui martyrisent le pauvre peuple. Ils n'ont pas vu passer la révolution des NTI et ne sont pas près de voir celle de l'IA, sans compter les avancées spectaculaires du génie génétique ou de la technologie spatiale. Chez nous, ces orphelins du social-collectivisme se sont ligués aux lectures les plus totalitaires de l'islamorigorisme. Une alliance contre nature où l'on retrouve réunis sous le dôme d'un égalitarisme particulièrement simpliste des desperados qui voient le «mercantilisme antipatriotique» dans chaque réalisation gouvernementale

**PLUS QUE JAMAIS, LE
ROYAUME DOIT SE DRESSER
CONTRE CETTE CINQUIÈME
COLONNE ALGÉRIENNE QUI
TENTE DÉSESPÉRÉMENT DE
FISSURER LE FRONT
INTÉRIEUR DONT LA
COHÉSION EST DEVENUE
EXISTENTIELLE POUR LE
FUTUR DE LA PATRIE.
VIGILANCE, VIGILANCE!**

et des gourous islamistes qui n'hésitent pas à glorifier dans une même délirante envolée démagogique l'héroïsme des ayatollahs et la «forfaiture morale» de l'État marocain ! Puis, il y a les dépités de l'ère Mohammed VI qui avaient espéré y trouver place et n'eurent que les yeux pour pleurer. Au crépuscule de l'ère Hassan II, les bouillants trentenaires assénaient les plus virulents pamphlets à un «makhzen tentaculaire» fragilisé par les manquements graves aux droits humains. Vite exclus de la dynamique créée par le projet démocratique et moderniste initié par Mohammed VI, ils plièrent bagage vers l'étranger d'où ils ne cessent de servir des agendas impérialistes où la fragilisation du Maroc émergent ne compte pas pour peu.

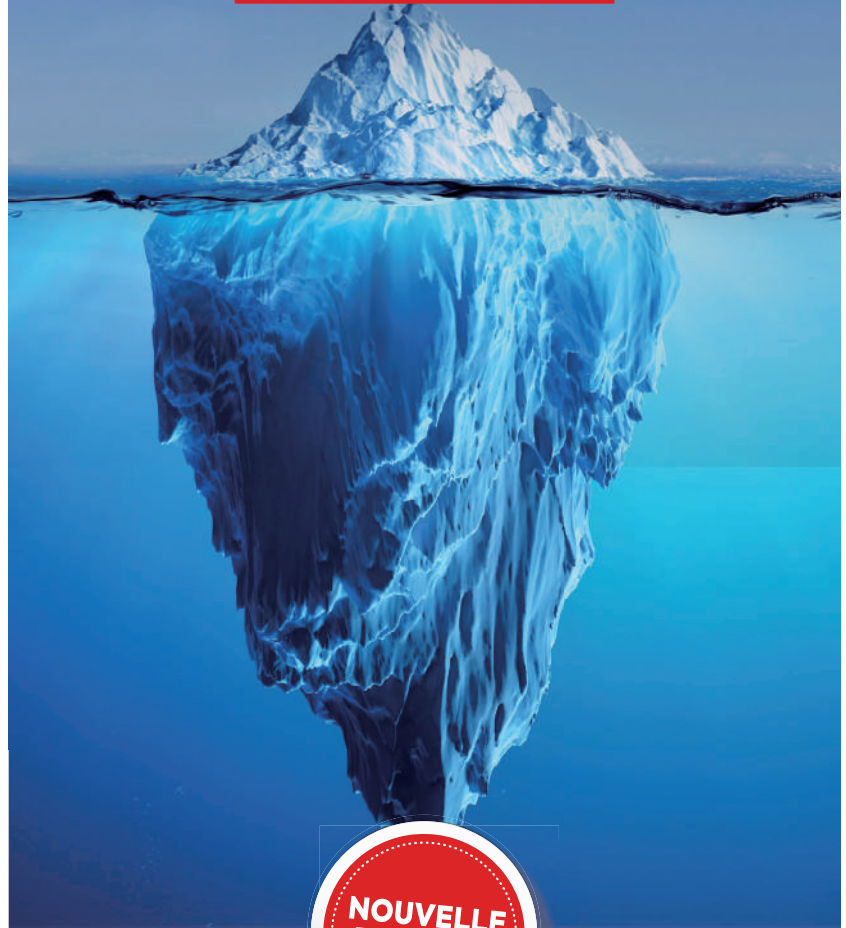
Il y a, enfin, les «aboyeurs du Net» qui sont résolus à se faire du fric en cassant du sucre sur le dos des institutions et des serviteurs de l'État. Certains d'entre eux se sont autoproclamés tuteurs attirés du «pauvre peuple» et procureurs voués à une guérilla logomachique ciblée à l'encontre des réformes courageusement engagées dans les domaines de la justice, de l'éducation et de la santé. Ces illuminés de la blogosphère ont élu pour alphabet politique un nihilo-populisme sordide et pour style de débat une violence verbale digne des chamailleries du hammam.

Tous ces Cassandres servent, tantôt sous le couvert de la cause palestinienne, et d'autre fois sous le burnous riquiqui d'un «intérêt général», qui n'en est pas un, des agendas idéologiques particulièrement redoutables. Ce faisant, ils deviennent les alliés objectifs de la camarilla d'Alger et les complices des visées toxiques sévissant entre Bosphore et Atlantique, Golfe et détroit de Gibraltar.

Plus que jamais, le Royaume doit se dresser contre cette cinquième colonne algérienne qui tente désespérément de fissurer le front intérieur dont la cohésion est devenue existentielle pour le futur de la Patrie. Vigilance, vigilance! ●

À LA VIE ÉCO, on ne s'en tient pas à la partie visible de l'information

CHAQUE VENDREDI



LAVIE ÉCO

Encore plus que l'économie.

CMGP GROUP LÈVE LE VOILE SUR SES NOUVELLES AMBITIONS

La présentation détaillée de l'IPO de CMGP Group s'est déroulée récemment à la Bourse de Casablanca. L'occasion pour le top management de l'acteur panafricain de dévoiler les perspectives de croissance du groupe et bien plus. Éclairage.

Un nouveau chapitre de développement s'ouvre pour CMGP Group, suite à l'obtention, ce 21 novembre, du visa de l'Autorité marocaine du marché des capitaux, relative à son introduction en Bourse, prévue le 16 décembre 2024.

Dans le détail, l'opération porte sur un montant de 1.100.000.000 dirhams, laquelle sera réalisée via une augmentation du capital social, réservée au public à hauteur d'un montant (prime d'émission incluse) de 300.000.000 de dirhams et via la cession au public d'actions de la société pour un montant de 800.000.000 de dirhams.

Autres précisions de grande importance : la période de souscription est prévue du 2 au 6 décembre inclus, avec un prix de l'action fixé à 200 dirhams.

Lors de la présentation détaillée de l'IPO de la dernière recrue de la Bourse de Casablanca, qui s'est tenue, le vendredi 22 novembre, plusieurs axes ont été abordés par le top management du groupe panafricain, qui a fait de l'irrigation sa principale activité pendant 20 ans avant de se diversifier.

Indicateurs financiers, business plan, stratégie d'expansion, opportunités offertes par l'agriculture au Maroc et en Afrique, perspectives de développement, sont autant d'axes parmi d'autres qui ont été débattus à la Bourse de Casablanca.

OBJECTIF DE L'OPÉRATION

L'une des clés du succès du leader au Maroc et dans quatre pays africains (Sénégal, Mauritanie, Ghana, Côte d'Ivoire) n'est autre que la diversification tant au niveau des segments d'activité que des marchés.

«*Le choix de l'intégration et la diversification dans les métiers complémentaires avaient trois objectifs, en l'occurrence l'étoffement de la gamme des produits agricoles, le développement du réseau de distribution national, ainsi que la réalisation des projets d'irrigation clés en main (de la conception à l'installation)*», a expliqué Youssef Moamah, PDG de CMGP Group, lors de son allocution.

Le dirigeant est formel : l'opération d'introduction en Bourse permettra de financer, à court et à moyen terme, le développement de l'entité pourvoyeuse aujourd'hui d'agroéquipement, d'agrofourmiture, de solutions solaires et d'infrastructures de l'eau aussi bien au Maroc qu'en Afrique.

L'opération d'augmentation de capital de 300 millions de dirhams portera la capacité de financement et d'investissement de la structure créée, il y a trente ans, à près de 1 MMDH. En clair, l'IPO permettra l'augmentation des capacités de production ainsi que les opérations de croissance externes du groupe qui revendique la stature de «One Stop Shop» des agriculteurs. Et ce, avec l'un des portefeuilles de produits et de services les plus larges du marché, couvrant l'ensemble des besoins de ses clients.

LA PÉRIODE DE SOUSCRIPTION EST PRÉVUE DU 2 AU 6 DÉCEMBRE INCLUS, AVEC UN PRIX DE L'ACTION FIXÉ À 200 DIRHAMS.



CREDIT PHOTO / DR



Selon Youssef Moamah, PDG de CMGP Group, l'opération d'introduction en Bourse permettra de financer, à court et à moyen terme, le développement du groupe.

de 2,1 MMDH en 2023, avec une projection de porter à 2,3 MMDH ce chiffre, cette année», a renseigné Al Abadan.

Ceci dit, pour la période 2024-2025, le groupe table, entre autres, sur une croissance du chiffre d'affaires de 9,8% par rapport à 2023 et une progression du résultat net de 27,8%.

DES FACTEURS FAVORABLES

Ces projections optimistes sont à mettre en perspective avec l'impact positif du programme Génération Green 2020-2030 sur l'agriculture et les multiples projets structurants lancés par le Maroc pour faire face au stress hydrique et développer l'irrigation (autoroutes de l'eau, construction des barrages, dessalement, etc.).

D'après le PDG de CMGP Group, qui vante le niveau de croissance (à l'export) et de rentabilité de l'agriculture moderne et de précision dans le Royaume (fruits rouges, tomates, avocats), les politiques agricoles et celles de l'eau qui généreront dans les prochaines années près de 5 milliards de m³ d'eau potable et d'irrigation ne manqueront pas de transformer l'agriculture nationale.

Dans le même temps, les initiatives et programmes visant le développement de l'agriculture et l'irrigation se multiplient en Afrique. Un continent où la rentabilité et la résilience agricoles ainsi que l'agriculture durable sont de vrais sujets adressés aujourd'hui. À l'évidence, toute cette dynamique milite en faveur de l'essor de l'activité de la nouvelle recrue de la Bourse de Casablanca, impliquée dans plusieurs projets d'irrigation public et privé au Maroc (Agadir, Doukkala, Errachidia).

Au final, pour les prochaines années, CMGP Group fixe des objectifs de croissance qui s'articulent autour de 3 axes stratégiques, en l'occurrence le renforcement des métiers historiques, l'internationalisation et la croissance externe. En 2030, le groupe panafricain table sur un résultat net de près de 400 MDH. ●

Ceci dit, la structure panafricaine qui capitalise sur son ADN industriel très marqué et qui emploie 1.068 collaborateurs entame une ère d'expansion avec des acquis solides en termes d'infrastructures industrielles et commerciales. Concrètement, CMGP Group dispose de 6 unités industrielles (3 dédiées au plastique et 3 au conditionnement des engrais), 16 agences commerciales, avec en prime un large portefeuille de produits (4.000 références). Ce n'est pas tout. Son réseau de distribution s'appuie sur 24 centres.

DES PROJECTIONS OPTIMISTES

Younes Al Abadan, membre du top management de CMGP Group, est revenu sur les indicateurs financiers couvrant la période 2021-2023, marquée, entre autres, par une progression annuelle moyenne

de 7,0% du chiffre d'affaires de l'entreprise (portée principalement par l'activité Agrofourriture), un excédent brut d'exploitation (EBE) en retrait (-3,2%) et un résultat net en contraction (-10,8%). À cela, il est nécessaire d'ajouter le renforcement des capitaux propres qui ont affiché un taux de croissance annuelle moyenne de 6,5% sur la même période, résultant de l'affectation des résultats nets en réserves consolidées. Notons que l'EBE des exercices 2022 et 2023 est impacté par le renchérissement des prix des matières premières, avec quasiment le triplement du prix de la tonne de PVC à 2.000 dollars.

«La normalisation des prix des matières premières à partir de fin 2023 a permis de revenir à des niveaux de marge normatifs en 2024», est-il indiqué. «Nous avons réalisé un chiffre d'affaires

RETROUVEZ
LE SUJET
EN VIDÉO



CHRONIQUE

BUDGET : LA LEÇON FRANÇAISE

Ceux qui n'ont pas vécu le programme d'ajustement structurel imposé au Maroc au début des années 80 ont devant eux un nouveau cas d'école de ce que le laisser-aller budgétaire peut engendrer comme situations catastrophiques. Il nous vient contre toute attente de France, pays considéré comme une des grandes puissances économiques du monde.

Avec un déficit budgétaire qui dépassera cette année les 7%, l'État français risque le «shutdown», avec un projet de budget qui divise la classe politique, économique et les acteurs sociaux. Et risque même de faire tomber le gouvernement, nouvellement

nommé, qui propose pour remédier à cette situation de faire des économies de 60 milliards d'euros en 2025 : 40 milliards de coupes budgétaires et 20 milliards de recettes supplémentaires.

Des chiffres qui donnent le tournis. Le montant des coupes proposées par le gouvernement Barnier équivaut, comparaison n'est pas raison, au budget global de l'État marocain. Et qui dit coupes, dit dégradation du service public et des prestations sociales, repli des investissements publics... Un terrible coup de frein donné à l'économie, doublé d'une hausse des impôts sur les entreprises et la classe aisée pour générer les 20 milliards d'euros de recettes supplémentaires, à même de réduire le déficit à 5% dans une première étape. Le pire, c'est que ce gouvernement, comme tout autre gouvernement qui se respecte, n'a pas vraiment le choix que de serrer la ceinture, quitte à pénaliser la croissance de son économie et le confort de sa population, pauvre, moyenne comme riche. En panne de majorité parlementaire, il est même prêt à risquer un saut dans l'inconnu en mettant en balance sa survie politique contre le vote du budget.

Nommé fin septembre, le gouvernement Barnier paie ainsi le prix de plusieurs années de laisser-faire budgétaire, pratiqué par ses prédécesseurs. Ou plutôt d'une certaine pensée économique que l'on retrouve également chez nous, au Maroc, qui estime que les équilibres budgétaires



sont un simple mythe néolibéral qui vise à neutraliser l'État au profit du secteur privé, et que la dépense publique peut tout régler dans une économie. Ce que le président Emmanuel Macron a bien résumé dans son fameux «*quoi qu'il en coûte budgétaire*». Un concept séduisant sur le papier, et qui était justifié pendant le Covid, cas de force majeure, mais qui devait être revu après la sortie de crise. Un peu comme ce que nos argentiers de l'État ont fait à partir de 2022, en programmant une descente lente vers un déficit de 3% sur cinq ans. Une marque de sérieux budgétaire saluée par toutes les institutions mondiales, les agences de nota-

tion, les marchés financiers. L'exact contraire de la situation française actuelle, où la crédibilité de tout un État est remise en cause : en interne, mais aussi auprès de ses partenaires internationaux, à commencer par les Européens, les marchés et les bailleurs de fonds. Le Premier ministre français évoque même une perte de prestige diplomatique de la France au sein du concert des nations.

C'est dire combien la tenue des équilibres macroéconomiques, politique que l'on a toujours reprochée à nos gouvernements depuis les années 1980, n'est pas une simple question de chiffres ou une barre de 3% fixée par des dirigeants occidentaux de manière aléatoire sur le coin d'une table. Il s'agit d'un sujet sérieux, mettant en épreuve la stabilité sociale et politique d'un pays, sa prospérité économique et son image à l'international. Les Marocains l'ont appris à leurs dépens (et en paient toujours

le prix) quand ils ont été obligés avec le PAS de réduire drastiquement les budgets de l'éducation, de la santé, limiter les investissements publics et faire profil bas devant leurs créanciers... Le cas français est aujourd'hui là pour nous rafraîchir la mémoire, ne jamais oublier que notre souveraineté est un sujet trop important pour le confier à des théoriciens de l'économie, souvent brillants, charismatiques, beaux parleurs, mais déconnectés des réalités économiques et financières du monde actuel. ●

LA TENUE DES ÉQUILIBRES MACROÉCONOMIQUES N'EST PAS UNE SIMPLE QUESTION DE CHIFFRES. IL S'AGIT D'UN SUJET SÉRIeux, METTANT EN ÉPREUVE LA STABILITÉ SOCIALE ET POLITIQUE D'UN PAYS, SA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET SON IMAGE À L'INTERNATIONAL.

HOLE IN
EVENT

TROPHÉE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

2 È M E É D I T I O N

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024

AL MAADEN GOLF RESORTS - MARRAKECH

OFFICIAL INVESTMENT BANK

OFFICIAL TRANSPORTER

OFFICIAL AUTOMOTIVE PARTNER

OFFICIAL MOTORCYCLES PARTNER



AIRFRANCE

V O L V O



OFFICIAL CATERING

OFFICIAL WINE

OFFICIAL CIGAR

OFFICIAL MEDIA

OFFICIAL DIGITAL COMMUNICATION



S Y M B O L



LE MATIN



Enodis



EAT•N

The Coca-Cola Company



Grants
TOGETHER

DIGITHALL

KEN KYO



LA VIE ÉCO

iGOLF
MOROCCO
www.igolfmorocco.com



GOLF

CHÉRVÉ

Éobra



CNOPS-CNSS : DES RÉGLAGES EN VUE POUR UN MEILLEUR ARRIMAGE

Début de la fin de gestion bicéphale des régimes de l'AMO. Un changement de paradigme où l'on se dirige vers un «régime unifié» où il sera question de gérer les variations entre les deux systèmes en vigueur.



À la faveur de la généralisation de la couverture sanitaire, menée dans le cadre de la consolidation des fondements de l'État social, ce sont des millions de Marocains qui ont pu accéder aux soins. Seulement voilà, malgré les acquis indéniables, il n'en reste pas moins que cette généralisation fait face à certains défis à relever. Dont celui notamment de la gestion de celle-ci. Surtout, relèvent d'aucuns, que la multiplicité des intervenants constitue un obstacle à surmonter pour obtenir des résultats plus probants.

En termes de grandeur, on retiendra les deux plus grands régimes en vigueur actuellement, à savoir la CNOPS, qui s'occupe du secteur public, et la CNSS, qui assure le privé. Une «bicéphalité» dont le début du règlement est en train d'être dessiné par le projet de loi 54.23.

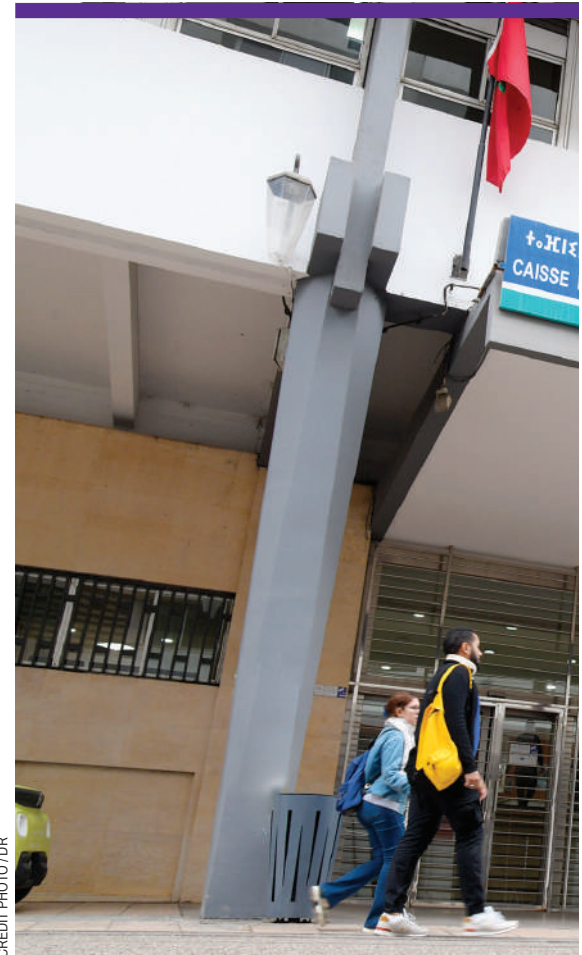
En effet, selon ledit projet de loi, seule la CNSS devrait s'occuper de la gestion du régime de l'AMO, secteurs public et privé réunis. Chemin faisant, les fonctionnaires, les documents et les biens de la CNOPS lui seront transférés. C'est, en gros, ce que prévoit le texte en question adopté en Conseil de gouvernement du 7 novembre. Hasard de calendrier, le débat en cours est tombé au moment où le CESE dévoilait son avis suite à une auto-saisine, consistant en un bilan d'étape de la généralisation de l'assurance maladie obligatoire, ses apports et ses défis.

DEUX RÉGIMES ET DES VARIATIONS

Un document où l'on apprend, entre autres, d'importantes variations encore de rigueur entre les deux régimes. Ainsi en est-il au niveau des cotisations et des taux de couverture. En effet, en termes de cotisations, s'il est de 5% sous plafond de 800 dirhams, part patronale et salariale, soit 2,5% pour un pensionné sous un plafond de 400 dirhams pour la CNOPS, elle est, en revanche, de 6,37% sans plafond du côté de la CNSS, et le pensionné doit s'acquitter de 4,52% là encore sans plafond. Ceci étant, l'on devra attendre pour y voir plus clair une fois le projet de loi adopté et les modalités de sa mise en œuvre clarifiées. De fait, des «fine tunings» devront intervenir tout au long du circuit législatif que devra parcourir le projet de loi, au niveau des deux Chambres du Parlement, à commencer par les conseillers.

Les variations sont également à relever en ce qui concerne les taux de remboursement. Les chiffres nous apprennent que la couverture est plus élevée du côté de la CNOPS par rapport à la CNSS. Ainsi, les frais d'hospitalisation sont pris en charge de 100 à 90% du TNR (tarif national de référence) alors que ce taux se situe entre 90 et 70% pour les assurés de la CNSS. Pour ce qui est des soins ambulatoires, ils sont remboursés à hauteur de 80% par la CNOPS, alors que ce taux est de 70% en ce qui concerne la CNSS.

Et il y a encore un plus pour les assurés sous régime CNOPS, cette dernière prenant à hauteur de 100% les frais des médicaments pour les personnes atteintes d'affections longue durée ou encore ceux relatifs à des affections lourdes et coûteuses.



CRÉDIT PHOTO / DR

Or, quand on prend en ligne de compte que, dans l'absolu, quand on «mixe» deux régimes, l'on devrait s'attendre à un alignement sur le meilleur que l'un ou l'autre régime propose !

Mais il n'y aura pas que cela à gérer une fois que la CNSS se retrouvera comme unique gestionnaire de l'AMO. En effet, la Caisse nationale va hériter d'un effectif de pas moins 900 fonctionnaires de la CNOPS, comptant des employés, stagiaires et autres contractuels, opérant au niveau des 32 délégations essaimées sur tout le territoire national. Maintenant, au moment où on assure que les droits de tous seront préservés, il n'en demeure pas moins que les fonctionnaires de la CNOPS se disent être «dans le brouillard». Certes, leurs «droits» ne seront pas touchés, néanmoins certains s'interrogent, particulièrement, sur la problématique



Pour l'Exécutif, l'objectif ultime de ce «basculement» est d'assurer une gestion cohérente du régime AMO.

LA COORDINATION AVEC LES MUTUELLES SE POURSUIVRA

Dans le cadre de ce basculement devant instituer la CNSS comme unique gestionnaire du régime AMO, l'une des interrogations qui étaient au-devant n'est autre que la relation avec les neuf mutuelles qui ont des conventions avec la CNOPS. Les termes du projet de loi 54.23 précisent clairement que la CNSS se substitue à la CNOPS dans les conventions conclues avec ces mutuelles en ce qui concerne le régime d'assurance maladie obligatoire de base dans le secteur public. Ce qui se traduira par le maintien de l'application des dites conventions pour une durée déterminée par décret, permettant ainsi de poursuivre la coordination avec les mutuelles dans le domaine de l'assurance maladie.

des statuts des uns et des autres. Sachant, apprend-on, qu'il y a aussi problématique au niveau de «la culture des deux organismes» et qu'il y aura fort à faire pour «la période d'adaptation». Outre cet aspect, l'ampleur de la tâche qui attend la CNSS n'est pas des plus aisées. En effet, la Caisse nationale va hériter d'environ 3,8 millions d'assurés sous régime CNOPS. Et cela se traduira par des millions de dossiers à traiter. Juste à titre illustratif, la CNOPS a traité plus de 6 millions de dossiers en 2023, contre 5,9 millions un an auparavant. Or, au regard de la généralisation de la couverture, ces chiffres iront en augmentant au fil des ans.

Toujours est-il qu'à la CNSS, qui couvre d'ores et déjà une population de plus de 24,5 millions d'assurés, on se dit prêt à relever le défi. Et pour cause, la CNSS a derrière elle la «gestion réussie» de l'AMO dans le

privé, mais aussi «la révolution technologique» à l'heure de laquelle elle évolue, le renforcement de ses ressources humaines, ses finances saines.

Ceci dit, en attendant le parachèvement du circuit législatif du projet de loi 54-23, le gouvernement n'a de cesse de répéter que l'objectif ultime de ce «basculement» est d'assurer une gestion cohérente du régime AMO dans le cadre d'une gouvernance basée sur la convergence. Une sorte de re-engineering qui constitue une suite logique à la généralisation. Pour l'Exécutif, la finalité de ce projet de loi est qu'il «vise à confier la gestion du régime d'assurance maladie obligatoire du public à la CNSS, en remplacement de la CNOPS, afin d'unifier la gestion des systèmes d'assurance maladie obligatoire sous une seule entité». Quant aux contraintes exprimées par certaines centrales syndicales relativement

aux droits des employés, des assurés ou encore des bénéficiaires des prestations de la CNOPS, l'Exécutif rassure qu'ils seront préservés. De même que «toutes les préoccupations» exprimées par les syndicats et autres Mutuelles ont été «prises en compte».

D'ailleurs, dans le landerneau syndical, l'UMT s'est publiquement exprimée en faveur d'une réforme où ses remarques ont été prises en compte par le gouvernement. Notamment dans la version adoptée lors du Conseil de gouvernement du 7 novembre. D'ailleurs, nous dit ce responsable de la centrale d'El Miloudi El Moukharik, des réunions ont été tenues et des engagements ont été pris dans le but de la préservation des acquis et des droits des uns et des autres. Ce même syndicaliste nous indique, en outre, que les salariés de la CNOPS «ne ressentiront aucun changement quant à leurs acquis et droits sociaux». Les assurés non plus, sauf que leurs dossiers seront traités par la CNSS. ●

CHRONIQUE

DE L'AUDIT DES COMPTES À L'AUDIT DE LA DURABILITÉ

L'audit des comptes est souvent perçu comme un simple outil de détection de fraudes ou une contrainte légale imposée aux entreprises. Au Maroc, cette vision prédomine encore, notamment parmi les PME qui considèrent le coût de l'audit comme un frein majeur.

Cette perception simpliste néglige pourtant la véritable portée de cette mission, qui, loin d'être une intrusion dans la gestion interne, est un levier stratégique pour renforcer la transparence, la performance et la pérennité des entreprises.

Un audit bien conçu, adapté à la taille de l'entreprise, peut offrir des pistes d'optimisation insoupçonnées et aider les dirigeants à mieux maîtriser les risques. En réalité, l'audit des comptes est un outil proactif qui renforce la confiance entre les parties prenantes.

L'objectif principal de l'audit légal, connu sous le nom de «commissariat aux comptes», est de garantir la fiabilité des états financiers produits par l'entreprise, à destination des actionnaires, investisseurs et autres parties prenantes. C'est une mission d'intérêt public qui se traduit par la certification des comptes selon des normes strictes.

Au Maroc, ces missions sont encadrées par les standards de l'instance nationale de régulation de la profession, inspirées des normes internationales élaborées par l'IFAC (International Federation of Accountants) dont elle est membre, et l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board).

Sous d'autres cieux, notamment en Europe, l'audit évolue. Sa méthodologie s'étend désormais au-delà des données financières pour inclure des informations extra-financières, souvent regroupées sous les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Ces critères intègrent, par exemple, les impacts environnementaux (émissions de CO₂, consommation d'énergie), les conditions de travail et la diversité pour le volet social, et les aspects éthiques, la transparence et la lutte contre la corruption pour la gouvernance.



CRÉDIT PHOTO/DR

PAR
LAILA EL ANDALOUSSI
EXPERT-COMPTABLE

Les informations ESG sont devenues importantes pour les investisseurs et les parties prenantes, car elles reflètent la responsabilité sociétale des entreprises et leur capacité à répondre à ces nouveaux enjeux. En effet, les entreprises ne sont plus évaluées seulement sur leurs résultats financiers, mais aussi sur leur impact global.

La directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), qui impose de nouvelles exigences en matière de durabilité, marque un tournant majeur. Cette directive, transposée en droit français, remplace la Déclaration de performance extra-financière (DPEF) par un rapport de durabilité qui devra être audité et publié dès 2025. Ce rôle sera confié

aux commissaires aux comptes, éligibles selon des critères spécifiques. Leur champ d'intervention s'étend désormais à la certification des informations ESG. D'ailleurs, le Haut Conseil du Commissariat aux comptes (H3C) a été remplacé début 2024 par la Haute Autorité de l'audit (H2A), qui applique désormais les grandes lignes directrices des missions d'audit légal à celles de la durabilité.

Au Maroc, l'intégration des critères ESG a pris son essor notamment sous l'impulsion de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (l'AMMC) et sa circulaire de 2019 imposant aux sociétés cotées de publier des rapports ESG détaillés. Cependant, la question de la certification de ces rapports se pose : Allons-nous, comme en Europe, exiger cette certification pour garantir la transparence et la qualité des informations publiées ?

Bien que la réglementation marocaine ne l'exige pas encore, il est indéniable que, dans un environnement mondial de plus

en plus tourné vers la durabilité, les entreprises marocaines souhaitant accéder aux marchés internationaux ou répondre aux attentes des consommateurs sensibles aux enjeux écologiques et sociaux auront tout intérêt à se différencier par des pratiques responsables. Cela pourrait constituer une étape clé dans la feuille de route ambitieuse de développement durable que notre pays a engagée. ●

**LOIN D'ÊTRE UNE INTRUSION
DANS LA GESTION INTERNE,
L'AUDIT EST UN LEVIER
STRATÉGIQUE POUR RENFORCER
LA TRANSPARENCE,
LA PERFORMANCE ET LA
PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES.**



Le numéro de novembre,
dans les kiosques !

www.femmesdumaroc.com

LE MAROC, FUTUR LEADER TECHNOLOGIQUE DE L'AFRIQUE ?

Le secteur high-tech au Maroc est en pleine ébullition, porté par des initiatives ambitieuses et des stratégies visionnaires. Mais cette ambition s'accompagne de défis majeurs, notamment en termes de formation et d'inclusion numérique.

Le secteur high-tech marocain vit une véritable effervescence depuis quelques années, propulsé par des initiatives gouvernementales audacieuses, des avancées technologiques majeures et une ambition affirmée de faire du pays un hub numérique régional.

Il faut dire d'emblée que les stratégies et plans de développement visant à faire éclore un véritable écosystème technologique ne cessent de se multiplier durant cette dernière décennie.

Lancée en janvier 2022, Morocco Tech s'impose comme la nouvelle vitrine du numérique au Maroc, avec pour ambition de positionner le pays comme un acteur clé sur la scène africaine. Fort de ses 34 millions d'internautes et d'un impressionnant taux de

pénétration de 93%, le Maroc dispose d'un socle robuste pour concrétiser cette vision. Soutenue par des organismes majeurs, tels que l'Agence de développement du digital (ADD) et la Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring (Apebi), l'initiative cible des secteurs stratégiques comme l'agritech, l'edtech, la fintech, en plaçant l'intelligence artificielle au cœur de sa transformation.

L'un des moteurs majeurs de cette dynamique est sans aucun doute la stratégie Maroc Digital 2030, dévoilée le 25 septembre dernier. Ce plan ambitieux vise à moderniser les services publics, à stimuler l'économie numérique et à renforcer les infrastructures technologiques à l'échelle nationale. Son objectif phare ? Accélérer la digitalisation des entreprises marocaines. D'ici 2030, toutes les entreprises, des PME aux grandes structures, devront adopter des solutions numériques,

CRÉDIT PHOTOS/DR



Morocco Tech, Maroc Digital 2030, Gitex..., autant d'initiatives qui boostent l'écosystème technologique national.

L'intégration de technologies avancées comme les drones pour surveiller les cultures et l'IA pour optimiser les rendements illustre l'adoption croissante de la technologie dans l'agriculture.

qu'il s'agisse de l'e-commerce ou de technologies avancées, comme l'IA et le cloud computing. Le Maroc semble prêt à relever le défi de l'ère numérique.

Parallèlement, la stratégie met un accent particulier sur l'inclusion numérique, visant à réduire la fracture digitale en améliorant l'accès à Internet dans les zones rurales. Cela inclut des programmes d'alphabétisation numérique destinés à former les jeunes et les adultes aux compétences digitales essentielles. Un autre axe majeur de la stratégie concerne l'e-gouvernance. Le Maroc prévoit de digitaliser presque tous ses services publics, rendant ainsi les démarches administratives plus rapides et accessibles via des plateformes en ligne. Cette initiative devrait contribuer à améliorer la transparence et l'efficacité du gouvernement. En outre, Maroc Digital 2030 ambitionne de faire émerger 3.000 start-up d'ici 2030, avec un soutien accru pour les entreprises technologiques locales. Des incubateurs seront renforcés et des partenariats avec des institutions internationales seront établis pour stimuler l'innovation. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, plusieurs catalyseurs ont été identifiés. La formation de 100.000 talents par an est prévue, incluant des programmes de reconversion professionnelle vers les métiers du numérique. Un effort significatif sera également déployé pour assurer une couverture Internet dans tout le pays, notamment par l'installation de la fibre optique dans des zones mal desservies. La stratégie prévoit également le développement d'infrastructures robustes pour soutenir la croissance du secteur numérique. La mise en œuvre de Maroc Digital 2030 représente une opportunité historique pour le pays. En se positionnant comme un hub technologique en Afrique, le Maroc pourrait attirer des investissements étrangers dans des secteurs à fort potentiel, comme la fintech et la cybersécurité.



AGRICULTURE : DES PROJETS EN EXPANSION

Le Maroc a investi massivement dans ses infrastructures technologiques, notamment à travers la construction de centres de données modernes et le déploiement du réseau fibre optique. Ces initiatives visent à améliorer la connectivité et à soutenir les services numériques dans tout le pays. L'expansion de la fibre optique a permis d'améliorer l'accès à Internet, même dans les zones rurales, facilitant ainsi la numérisation des services publics et privés. De son côté, le secteur de l'e-commerce a également connu une croissance significative. La pandémie de Covid-19 a accéléré cette tendance, poussant les entreprises à adopter des solutions numériques pour rester compétitives. Des plateformes locales ont vu le jour, permettant aux petites et moyennes entreprises (PME) d'accéder à un marché plus large. Parallèlement, l'inclusion financière s'est améliorée grâce à des services bancaires numériques qui facilitent l'accès aux financements pour les populations non bancarisées. L'agriculture intelligente est un autre domaine où le Maroc se distingue également. L'utilisation de technologies avancées, telles que les drones pour la surveillance des cultures et l'intelligence artificielle pour optimiser les rendements, témoigne d'une volonté d'intégrer la technologie dans les pratiques agricoles.

De plus, le pays a commencé à adopter des compteurs intelligents dans le secteur énergétique, promouvant ainsi une consommation plus efficace et durable.

Enfin, des événements majeurs, tels que Gitex Africa, organisé en juin dernier à Marrakech, illustrent l'engagement du Maroc dans le développement technologique. Cet événement rassemblera des acteurs clés du secteur pour discuter des innovations et des tendances futures. De même, les Assises de l'AUSIM, tenues récemment, ont mis en avant l'importance d'un numérique inclusif et durable. Les discussions ont porté sur le rôle crucial que joue l'IA dans la transformation industrielle du Maroc. Ceci dit, le Maroc doit faire face à une concurrence croissante sur le marché numérique africain. Pour maintenir sa position, il est essentiel que le pays continue d'investir dans la formation des talents locaux et le soutien aux start-up innovantes.

Le Maroc est bien placé pour tirer parti des opportunités offertes par la révolution digitale. Cependant, pour réaliser pleinement cette vision, il est crucial que tous les acteurs impliqués collaborent étroitement afin d'assurer une croissance durable et inclusive. Espérons que le Royaume peut devenir un modèle à suivre sur la scène internationale. ●

CONNECTIVITE : DES AVANCÉES ET DES PROJETS EN COURS

Le Maroc poursuit sa marche vers un avenir numérique ambitieux, s'imposant comme un acteur clé dans le domaine des technologies en Afrique. En 2024, le pays affiche une progression remarquable, renforçant ses infrastructures et multipliant les initiatives pour améliorer la connectivité.

Le Maroc continue de se positionner comme un leader en matière de connectivité numérique en Afrique, comme en témoignent les récents rapports et initiatives gouvernementales. En 2024, le pays a obtenu un score de 91,7 sur l'Indice de développement des technologies de l'information et de la communication (IDI), marquant une amélioration significative par rapport à l'année précédente. Cette progression est le résultat d'efforts soutenus pour moderniser les infrastructures numériques et élargir l'accès à Internet. Le Maroc se classe actuellement au deuxième rang en Afrique sur l'IDI, juste derrière la Libye. Son score global de 86,8 points reflète des avancées notables dans la connectivité significative, où il obtient un impressionnant 91,7 points. Cependant, le pays doit encore travailler sur la connectivité universelle, où il a enregistré un score de 81,9 points, afin de réduire la fracture numérique, surtout dans les zones rurales. Le gouvernement marocain a lancé plusieurs initiatives pour améliorer la connectivité. Parmi celles-ci figure le programme «Campus connecté», qui prévoit le déploiement massif du WiFi 6 dans 12 universités publiques, visant à offrir un accès Internet haut débit à plus de 1,3 million d'étudiants. De plus, le ministère de la Transition numérique a annoncé un programme ambitieux pour connecter 1.800 zones rurales à Internet dans les mois à venir.

PLUS D'INFRASTRUCTURES MODERNES, PLUS DE TECHNOLOGIES

Pour soutenir ces initiatives, le Maroc investit dans des infrastructures modernes. Le réseau 4G/LTE couvre déjà environ 58,1% du territoire national, et le pays prévoit d'introduire la technologie 5G pour stimuler davantage sa croissance économique. Le développement de la fibre optique et l'amélioration des services

Internet sont également des priorités pour garantir une connexion stable et abordable pour tous les citoyens. Ceci dit, le Royaume fait encore face à des enjeux cruciaux. Le coût élevé des communications reste un obstacle majeur, surtout dans certaines régions où l'accès à Internet fixe est limité. Actuellement, seulement 47,7% des foyers marocains disposent d'une connexion Internet à domicile. Cependant, pour que ces investissements portent pleinement leurs fruits et que l'accès aux technologies soit généralisé, la collaboration avec des acteurs clés du secteur est essentielle. Plusieurs grands groupes jouent un rôle prépondérant dans la connectivité.

Pour exemple, Orange Maroc joue son rôle dans la stratégie Maroc Digital 2030, notamment dans le déploiement de la 5G. L'opérateur a énormément investi sur la modernisation du réseau, ce qui fait qu'il est prêt pour déployer cette technologie du

point de vue des antennes, du réseau d'accès... Un facteur important pour accompagner la stratégie nationale qui vise l'introduction de cette technologie pour atteindre 25% du territoire couvert d'ici 2026, et 70% en 2030, en prévision de la Coupe du monde. Pour sa part, le groupe marocain Panafsat a signé, en octobre dernier avec Thales Alenia Space, co-entreprise franco-italienne, un accord majeur qui vise à développer un système de communication par satellite destiné à fournir une connectivité Internet haut débit à 26 pays africains, dont 23 francophones, touchant ainsi une population de plus de 550 millions de personnes. L'objectif principal de ce partenariat est de renforcer la connectivité numérique en Afrique, en particulier dans les zones rurales et isolées. Un tournant significatif pour le paysage numérique, pas uniquement au Maroc, mais aussi au niveau continental. ● **BRAHIM HABRICHE**



Le programme «Campus Connecté» vise à déployer le WiFi 6 dans 12 universités publiques, permettant à plus de 1,3 million d'étudiants d'accéder à un Internet haut débit.



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank
Croire en vous

580 000

PORTEURS DE PROJET
ET TPE ACCOMPAGNÉS GRATUITEMENT

أنا معاك

Pour **Attijariwafa bank**, **Ana Maak**, c'est bien plus qu'une promesse, c'est un engagement quotidien auprès de tous les porteurs de projet et TPE, clients et non-clients.

Pour vous, **Attijariwafa bank** a créé **Dar Al Moukawil**, un dispositif gratuit de soutien, d'accompagnement, de formation et d'information.

À ce jour, **580 000 porteurs de projet**, commerçants, artisans, très petites entreprises en ont bénéficié gratuitement.

Vous aussi, profitez de notre accompagnement dans **les centres Dar Al Moukawil** ou sur **daralmoukawil.com**

«EPSON A CHOISI LE MAROC POUR SON VIVIER DE TALENTS»

INTERVIEW NEIL COLQUHOUN

Nouvelle entité régionale à Dubaï, célébration des 5 ans de présence au Maroc, nouvelle gamme de produits innovants..., le président d'Epson pour la région META-CWA (Moyen-Orient, Turquie, Afrique et Asie du centre et occidentale) revient sur la stratégie du géant japonais dans la région.



E
PROPOS RECUEILLIS PAR AMINE EL KADIRI

Epson vient de lancer une nouvelle entité régionale à Dubaï. Quels en sont les objectifs stratégiques ?

La raison principale est la proximité avec le client. Nous avons plus de 330 personnes qui travaillent direc-

tement dans la région. Leur compréhension des clients et du marché est donc meilleure. Avant l'installation de la filiale, nous avons lentement mais sûrement construit notre représentation sur le marché. C'est le cas par exemple ici au Maroc où nous avons un bureau de représentation depuis 5 ans, comme nous avons des bureaux dans d'autres pays africains et d'Asie centrale et de l'Ouest. Cela nous donne cette proximité avec le client pour comprendre ses exigences et ses besoins. Et cela nous permet également d'être à l'écoute des revendeurs pour le développement futur des produits, ainsi que pour le développement organisationnel, que ce soit en termes de marketing, de services, etc. C'est donc grâce à cette proximité à double sens que nous pouvons être proches des clients et qu'en retour les clients peuvent nous dire ce dont ils ont besoin. Et c'est vraiment la raison pour laquelle nous avons créé l'entité tout en donnant la priorité à la durabilité et en favorisant les talents locaux.

Comment se positionne et se différencie Epson sur ce marché en termes d'offre de produits et de services ?

La principale différence, c'est le produit. Car nous fabriquons les principales technologies que nous vendons. Ainsi, pour notre technolo-

CRÉDIT PHOTO / DR



gie de projection, nous sommes propriétaires de la technologie 3LCD. Nous sommes le leader mondial des ventes de projecteurs depuis 2001. La grande majorité des écrans 3LCD sont fabriqués par Epson uniquement pour Epson. De même, pour l'impression, nous avons la technologie d'impression zéro chaleur, qui est une technologie propre à Epson. Lorsque vous appliquez de la chaleur à la tête d'impression, cela met la machine à rude épreuve. La durée de vie globale de la tête d'impression est donc beaucoup plus longue avec une technologie «zéro chaleur». Cette technologie permet en outre une impression très rapide, sans temps de latence. Nous introduisons donc ces technologies uniques qui augmentent la productivité et réduisent les coûts et sont plus durables. Un deuxième avantage d'Epson, et nous l'avons évoqué, ce sont ses collaborateurs et sa présence à proximité du client. Nous croyons que nos ressources humaines représentent pour nous un avantage concurrentiel. Nous sommes d'ailleurs une organisation assez jeune en termes de moyenne d'âge et nous croyons à la parité entre les genres.

Quels sont les secteurs les plus porteurs pour la croissance d'Epson dans la région ?

Epson s'adresse à une base de clients en expansion dans divers secteurs, notamment l'éducation, la santé, les services financiers, la construction, le tourisme, l'hôtellerie, le commerce de détail et le divertissement. Pour le secteur de l'éducation, nous sommes réputés pour nos solutions de projection. Mais il y a aussi l'impression. Dans certains pays d'Afrique, 14 élèves doivent partager un manuel. Avec l'impression, vous n'avez pas besoin de donner le manuel aux enfants. Cela permet de donner des devoirs à la maison aux élèves à moindre coût. Nous adressons donc des solutions pour l'Afrique avec les défis propres à ce continent. L'Afrique comptera en 2050 environ 1,5 milliard de jeunes de moins de 16 ans. Cela fait beaucoup de monde à éduquer et beaucoup de manuels à acheter. Nos solutions de projection répondent aussi à ces besoins en permettant de projeter de grandes images sur n'importe quelle surface à faibles coûts, plutôt que d'installer des écrans plats qui coûtent cher. Cela permet aussi de projeter en grand l'image du professeur à la classe en distanciel et ainsi de répondre à la problématique du nombre insuffisant de professeurs dans certains pays. Nous en avons fait l'expérience à Zanzibar où des élèves suivent le cours d'un enseignant basé à Dar Es Salam comme s'il était parmi eux.

Concernant les perspectives, je pense qu'il nous reste encore beaucoup de croissance à faire en Afrique du Nord, c'est-à-dire au Maroc, en Tunisie et en Algérie. L'équipe de Casablanca constate, par ailleurs, une forte croissance en Afrique centrale et occidentale. C'est pourquoi nous avons recruté deux personnes en Côte d'Ivoire pour s'occuper de cette zone.

Quelle place occupe l'innovation dans cette stratégie ?

Epson investit chaque jour 1,14 million d'euros dans la recherche et développement. La technologie d'impression et de projection évolue tout le temps. Si nous prenons la technologie d'impression, nous venons de lancer récemment une nouvelle gamme appelée AMC. Lorsque nous avons lancé pour la première fois les imprimantes à grand volume, nous avions une vitesse de 100 pages par minute, et maintenant, avec l'EMC, nous passons à 40.

C'est le cas aussi pour la technologie de projection que nous avons présentée, avec des modèles comme le LS-10, qui est un produit à focale ultracourte qu'on peut simplement placer contre le mur et qu'on peut avoir chez soi comme une substitution simple et agréable du home cinéma. Nous fabriquons aussi des projecteurs à très haute luminosité, pouvant atteindre jusqu'à 30.000 lumens. De nombreux investissements sont également consacrés à la technologie de numérisation (scanner) véritablement haut de gamme, mais facile à manipuler. Au cœur de cet effort d'investissement, il y a la durabilité qui est un élément clé de notre entreprise à l'échelle mondiale. Cela définit également notre engagement en matière d'innovation et répond à un défi sociétal. Par exemple, Epson a engagé un investissement de 770 millions d'euros pour promouvoir l'innovation durable et devenir carbone négatif tout en éliminant l'utilisation des ressources souterraines d'ici 2050. Et enfin, il y a l'investissement dans les personnes. La plupart de nos collaborateurs (plus de 300 dans la région) restent chez Epson, le turnover est très faible.

Pourquoi avoir choisi le Maroc en tant que hub pour les activités d'Epson en Afrique francophone ?

Nous avons choisi le Maroc, car nous sentions qu'il y a un vivier de talents hautement qualifiés. Nous apprécions aussi sa proximité avec l'Europe et sa stabilité politique et son environnement propice aux affaires. Et ce sont les mêmes raisons, je pense, qui ont fait que beaucoup d'industriels ont choisi le Maroc comme hub. Ce fut un choix relativement facile pour nous, et nous sommes ravis d'avoir fait ce choix il y a 5 ans. Nous avons commencé avec seulement quelques personnes et maintenant nous en sommes à plus de 30, et nous allons continuer à nous développer. ●

LA VIE ÉCO EN APPLI

TOUTE L'ACTU EN TEMPS RÉEL
ACCÈS AUX ARTICLES MAGAZINE
EN PREMIUM
EXCLUSIVITÉS, VIDÉOS, ÉMISSIONS
ET BIEN PLUS ENCORE



TÉLÉCHARGEZ NOTRE NOUVELLE
APPLICATION MOBILE



RÉDUCTIONS SUR NOS FORMULES
D'ABONNEMENT

«LES ENTREPRISES FACE À DES CYBERMENACES PLUS SOPHISTIQUÉES»

INTERVIEW SAMY TADJINE

Ransomwares, phishings, deepfakes..., chaque année, de nouvelles cybermenaces touchent aussi bien les entreprises que les individus.

Face à l'escalade des cyberattaques, les entreprises marocaines doivent renforcer leurs défenses numériques. Samy Tadjine, Enterprise Account Manager chez Kaspersky, nous partage son expertise sur les cybermenaces actuelles et les stratégies à adopter pour s'en protéger.

CREDIT PHOTO / DR



Quelles sont les principales activités de Kaspersky au Maroc ?

Chez Kaspersky, notre mission est de protéger le monde numérique contre les cybermenaces, et cela s'étend naturellement au Maroc, en Tunisie et en Afrique centrale et de l'Ouest. Notre présence ici est axée sur plusieurs piliers stratégiques : une large gamme de solutions de cybersécurité adaptées aux besoins des particuliers, des PME et des grandes entreprises. Ces solutions vont des protections antivirus traditionnelles aux plateformes avancées de gestion des risques et de détection des menaces persistantes avancées (APT). Au Maroc, Kaspersky met l'accent sur la sensibilisation à la cybersécurité à travers des partenariats locaux, comme «Family Day» avec Espace Maroc Cyberconfiance, et propose des solutions de sensibilisation pour les entreprises. L'entreprise collabore aussi avec les gouvernements pour renforcer la résilience face aux cybermenaces dans cette région en pleine digitalisation.

Vos segments de clientèle les plus importants ?

Notre approche inclusive reflète l'importance de chaque segment dans l'écosystème numérique. Pour les particuliers, nous offrons des solutions de sécurité comme Kaspersky Standard, Plus et Premium, axées sur la protection des paiements en ligne, des identités numériques et de la vie privée. Pour les entreprises, nos solutions EDR, NDR et XDR

assurent une sécurité complète face à l'essor du télétravail. Enfin, nous collaborons avec les administrations publiques en leur fournissant des formations et des consultations pour sécuriser les infrastructures critiques, tout en garantissant leur conformité aux normes internationales, comme le RGPD et les directives NIS2.

Qu'en est-il des principales menaces auxquelles les entreprises marocaines font face ?

En 2024, les entreprises marocaines, comme ailleurs dans le monde, font face à des cybermenaces de plus en plus sophistiquées. Les ransomwares restent une menace majeure, visant non seulement les grandes entreprises, mais aussi les PME. Ces attaques paralysent les opérations en verrouillant les données critiques, ce qui met en lumière l'importance de s'équiper de nouvelles technologies de détection et

de réponse. Un autre défi notable est la montée des attaques de phishing, souvent conçues pour exploiter les failles humaines. Elles ciblent les employés via des emails ou des SMS frauduleux. Nous proposons à ce propos des solutions de sensibilisation, telles que KASAP pour renforcer la culture de cybersécurité au sein des organisations.

De plus, nous observons une augmentation des attaques exploitant les IoT (Internet des objets). Parmi les nouveaux types de cyberattaques, nous avons les deepfakes, qui manipulent des vidéos ou des sons. Ils sont souvent utilisés pour créer des campagnes de désinformation ou des escroqueries à grande échelle. Enfin, nous détectons une hausse des attaques sur les infrastructures cloud, plateformes de plus en plus adoptées par les entreprises pour y transférer leurs données sensibles. Face à ces défis, nos solutions s'appuient sur une IA éthique pour détecter et contrer les anomalies avant qu'elles ne causent des dommages.

Et pour vos innovations récentes ?

Nous avons développé des outils utilisant l'analyse de données massives pour détecter des comportements inhabituels, notamment System Watcher, une fonctionnalité présente depuis plus de 10 ans dans nos antivirus. Plus récemment, nos solutions NDR et XDR exploitent l'apprentissage automatique pour identifier des menaces avancées. Nous avons également investi dans des technologies de protection des environnements industriels et des infrastructures critiques, permettant une défense proactive contre les anomalies techniques et les comportements suspects. Nous nous engageons à utiliser l'IA de manière responsable et éthique pour protéger les utilisateurs. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR BRAHIM HABRICHE



رئيس الحكومة
الملكة

وزارة الانتقال الرقمي وإصلاح الإدارة
الرقمي | الرقمي | الرقمي | الرقمي



Digital
Now 2024
Club Des Dirigeants



CLUB
DES
DIRIGEANTS



3rd
edition
Tech
Talents



المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة

الصناعة | التجارة
الصناعة | التجارة

SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION &
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
LE CLUB DES DIRIGEANTS ORGANISE

DIGITAL NOW

4ème édition



18 - 19 DEC 2024

HOTEL HYATT REGENCY CASABLANCA

LE DÉMANTÈLEMENT D'AVIONS, UNE OPPORTUNITÉ EN OR

Le Royaume dispose de tous les atouts pour s'imposer mondialement dans cette filière considérée comme l'une des plus prometteuses et des plus rentables de l'industrie aéronautique. Voici comment.

Le marché du démontage, du démantèlement et du recyclage des avions commerciaux est un segment de niche promis à un bel avenir au sein de l'industrie aéronautique.

Stimulé par des facteurs tels que la durabilité environnementale, les pressions réglementaires et la hausse des coûts associés à la maintenance et à l'exploitation des avions, ce marché est en pleine croissance.

Selon les dernières estimations, la taille du marché du démontage, du démantèlement et du recyclage des avions commerciaux est évaluée à 8 milliards de dollars en 2023 et devrait atteindre 14,72 milliards de dollars d'ici 2031, soit une croissance annuelle moyenne de 6,2% au cours de la période de 2024 à 2031. Une manne que se partage aujourd'hui une poignée de pays en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Australie.

PETIT MARCHÉ, GROSSE MARGE

Pour le Maroc dont la plateforme aéronautique s'est considérablement développée ces dernières années dans les métiers de l'usinage, le câblage, ou encore les composites, et aspire à monter en gamme et en valeur ajoutée, la filière du démantèlement d'avions représente, de l'avis des professionnels, une opportunité «en or» qu'il ne faut pas rater. Surtout que celle-ci est des plus rentables.

Comme nous l'explique un professionnel, le démantèlement est l'une des activités qui dégagent le plus de valeur ajoutée au sein d'un écosystème aéronautique : «Le démantèlement consiste à stocker, dépol-

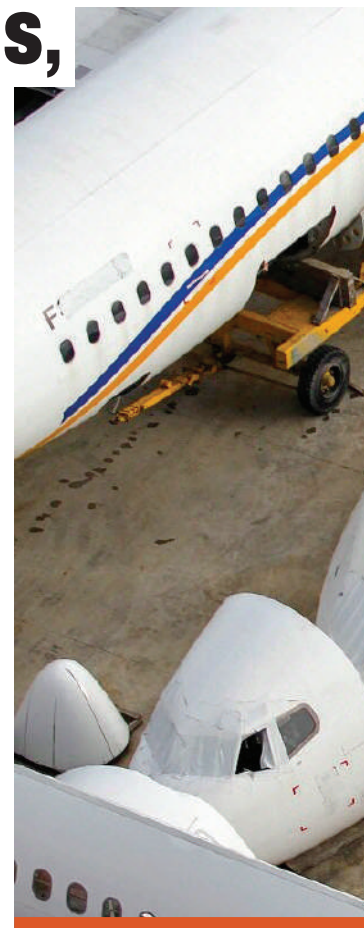
luer, démonter, déconstruire, ou recycler un aéronef, sachant que ce dernier reste potentiellement navigable durant les 3 premières étapes. Du fait de l'enjeu de la réutilisation de pièces ou d'appareils électroniques de seconde main, tous les métiers afférents à cette dernière sont considérés comme à forte valeur ajoutée du point de vue de la marge financière des acteurs industriels et de services associés».

Ainsi, pour l'activité recyclage, il faut savoir que 95% des éléments d'appareils sont recyclables, de même que 99% des pièces d'un moteur. À la revente, ces équipements, pièces et matières peuvent générer 35% de marge.

L'activité parking des aéronefs commerciaux (que ce soit en attente de maintenance, de vente ou de maintien des conditions opérationnelles d'un appareil), autre composante essentielle du démantèlement, est elle aussi des plus lucratives. Elle peut atteindre 3.000 à 5.000 euros par mois et par aéronef.

Enfin, la visibilité pour ce marché est là. Le secteur de l'industrie aéronautique civile est un des rares secteurs économiques qui se caractérise par une visibilité de long terme, ce qui sécurise le business. En effet, tout aéronef en circulation est régi par des contraintes réglementaires qui imposent des entretiens et des changements de pièces tout au long de sa vie à des intervalles préprogrammés, soit pour une durée d'environ 25 ans.

Aujourd'hui, l'activité de démantèlement se caractérise par une sous-capacité de production au niveau mondial par rapport à la demande existante. On parle d'un total de 600 appareils à démanteler chaque année au niveau mondial et 1.000 à l'horizon 2040.





CRÉDIT PHOTO / DR

8

MILLIARDS DE DOLLARS

C'est la manne qu'a drainée le marché mondial du démontage, du démantèlement et de recyclage des avions en 2023. Une somme qui devrait atteindre 14,72 MM\$ d'ici 2030.

MAROC : ATOUTS ET OPPORTUNITÉS

Le Maroc a tous les atouts pour s'imposer comme un centre régional incontournable dans ce domaine. En 2021, une première tentative de mise en place d'une activité de démantèlement d'aéronefs dans le Royaume avait été initiée par l'Office national des aéroports. L'appel d'offres international a été lancé par l'ONDA pour la réalisation et l'exploitation pour une période de 10 ans d'un centre de démantèlement et de recyclage d'avions sur un terrain nu d'une superficie minimale de 10 hectares (avec possibilité de l'étendre à 54), au sein de la zone sous douane de l'aéroport Oujda-Angad.

Mal calibré, le marché n'a jamais abouti. Le projet de ce qui aurait pu être le tout premier centre de démantèlement d'aéronefs du continent semble toujours au point mort. Pourtant, le potentiel est là. «Du fait

de la visibilité économique du pays, de la crédibilité à mettre en œuvre des mesures structurantes aux standards internationaux et de l'existence d'un écosystème aéronautique autour des métiers de l'usinage, une opportunité de positionnement existe actuellement pour notre pays qui est absent de la scène internationale du démantèlement», souligne cet expert.

À ces atouts s'ajoutent la proximité géographique avec l'Europe et les pays subsahariens, les nombreux accords de libre-échange, et surtout la croissance d'un marché mondial pour lequel les acteurs sont peu nombreux, avec en plus une

réduction du cycle de vie des aéronefs en parallèle d'une augmentation de leur production. Un benchmark économique d'acteurs européens est également disponible. Ces acteurs sont localisés à Charleroi (sur 2 hectares hors piste), à Châteauroux (25 hectares), Tarbes (70 hectares) et Teruel en Espagne (170 hectares), soit une capacité totale d'environ 500 hectares (hors piste).

Au final, du fait de son positionnement géographique, ce secteur industriel à forte valeur ajoutée permettrait au Maroc de se démarquer de la concurrence européenne et d'être un des leaders mondiaux avec la constitution de l'unique pôle de ce type sur le continent africain.

EMPLACEMENT IDÉAL

L'un des enjeux les plus prégnants pour la mise en place d'un écosystème de démantèlement est que ce marché sera soumis dans un très court terme à une pression de la demande liée au recyclage mais également à la décarbonation des aéronefs. Dans le futur, le marché de la déconstruction sera en effet fortement sollicité, suite au doublement du nombre d'avions en circulation, prévu pour les 20 prochaines années, et la perspective de 1.000 unités par an à détruire vers 2040 en lien avec le raccourcissement de la durée de vie moyenne d'un aéronef de 31 ans à 26 ans.

Reste à savoir où implanter cette activité. Selon les experts, Errachidia ou Ouarzazate présentent les critères naturels d'éligibilité en termes de climat (le démantèlement requiert des climats secs, voire arides, car le métal n'aime pas l'humidité, et de l'espace, beaucoup d'espace).

Le Maroc pourrait y développer des infrastructures opérationnelles dans de courts délais moyennant d'importants investissements, notamment dans le foncier. En mobilisant une assiette comprise entre 600 et 1.000 hectares, dont 400 hectares de parking, et en offrant un cadre incitatif adéquat (notamment douanier), le Maroc pourrait s'imposer aux yeux de la communauté aéronautique mondiale comme un acteur crédible dans ce secteur.

D'autant que le pays a la capacité de former les compétences nécessaires à cette activité. ●

CARBON FARMING : TOURBA PREND LE LEAD AU MAROC

Le programme Tourba a recruté plus de 400 agriculteurs couvrant plus de 30.000 hectares au Maroc pour l'opération pilote 2023-2024. Pour la campagne 2024-2025, plusieurs milliers d'hectares se sont ajoutés au programme.

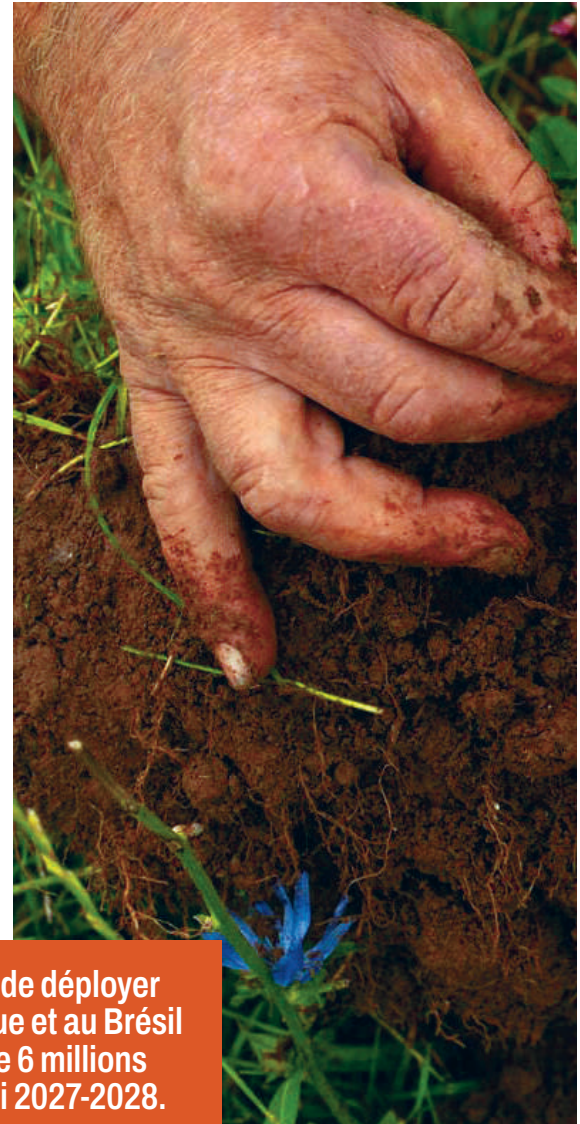
Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), les activités agricoles sont responsables, au niveau mondial, d'environ 30 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES). Dans le même temps, l'agriculture est aussi un puissant vecteur de réduction des émissions de GES et d'atténuation des effets du changement climatique. En effet, le Carbon Farming (activité récente au Maroc) consiste à adopter des pratiques agricoles qui augmentent le stockage de carbone dans les sols et réduisent les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif principal de l'agriculture «carbonée» est de transformer les terres agricoles en puits de carbone et d'améliorer la durabilité et la résilience des exploitations agricoles. De plus, cette pratique contribue à l'optimisation des revenus des agriculteurs à travers la monétisation des crédits carbone.

400 AGRICULTEURS POUR L'OPÉRATION PILOTE

Au Maroc, le programme de Tourba (filiale d'Innovx) constitue la première initiative significative de Carbon Farming au niveau national. Il s'inscrit dans le cadre de l'ambition agricole d'Innovx (filiale de l'UM6P), de contribuer au développement d'une agri-

culture durable, résiliente et innovante au Maroc. Et ce, à travers le développement de pratiques et de solutions technologiques en faveur de la souveraineté alimentaire et de la résilience climatique. Concrètement, depuis son lancement en 2022, Tourba a recruté plus de 400 agriculteurs couvrant plus de 30.000 hectares au Maroc pour l'opération pilote 2023-2024 dans plusieurs régions du Royaume. De plus, pour la campagne agricole 2024-2025, plusieurs milliers d'hectares ont déjà pu intégrer le programme couvrant plusieurs régions stratégiques du pays. Une fois générés, les crédits carbone seront monétisés pour diversifier les revenus des agriculteurs, notamment ceux situés dans des zones arides et sujettes au stress hydrique. Ceci dit, au-delà des revenus supplémentaires issus de la vente de crédits carbone, en intégrant des pratiques comme le semis direct, la gestion des résidus de culture et les rotations diversifiées, Tourba offre aux agriculteurs des solutions pour restaurer leurs sols et augmenter la productivité.

«L'expérience de Tourba au Maroc démontre que, même dans un contexte de sécheresse, la certification des crédits carbone peut être un levier puissant pour améliorer la résilience des



**L'ambition est de déployer
Tourba en Afrique et au Brésil
pour atteindre 6 millions
d'hectares d'ici 2027-2028.**

LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'OPÉRATION PILOTE AU MAROC CONSTITUENT UNE BASE SOLIDE POUR L'EXPANSION DE TOURBA À L'INTERNATIONAL.

exploitants agricoles tout en favorisant une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Cela ouvre la voie à une adoption accrue de modèles similaires en Afrique et au-delà», explique la filiale d'Innovx, contactée par «La Vie éco». Dans le même ordre d'idées, il est utile de préciser que dans les pays développés, des exemples comme celui d'Indigo Ag aux États-Unis montrent également le potentiel des crédits carbone pour transformer l'agriculture. Des initiatives permettent aux agriculteurs de vendre leurs crédits carbone sur des plateformes spécialisées à des entreprises cherchant à



LES AVANTAGES POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES

Le programme de Tourba, précurseur du carbon farming au Maroc, propose des pratiques qui permettent, d'une part, la préservation des qualités des sols, et améliorent la capacité des sols à retenir l'eau, ce qui se manifeste directement sur la résilience des cultures.

Et d'autre part, selon notre source, l'adoption de la rotation des cycles de culture diversifiés permet d'améliorer la fertilité des sols et de protéger naturellement les cultures en interférant avec les cycles des bioagresseurs spécifiques à la culture unique. De plus, l'impact du programme Tourba sur les communautés agricoles serait bien réel. Il concerne l'amélioration significative de la résilience des sols agricoles, la stabilisation des rendements (en années normales avec une meilleure marge), la réduction substantielle des coûts d'exploitation, ainsi que le gain de temps considérable.

«Ces pratiques, alignées sur les principes de l'agriculture de conservation, améliorent la marge des agriculteurs, contribuant ainsi à une économie agricole plus robuste par l'atténuation de l'impact de la sécheresse», est-il indiqué en substance.

CRÉDIT PHOTO / DR

compenser leurs émissions, tout en adoptant des pratiques agricoles durables.

6 MILLIONS D'HECTARES D'ICI 2027-2028

Tourba a apporté plusieurs éléments de réponse, dont ceux en lien avec les objectifs de son programme phare.

«Les premiers résultats de l'opération pilote au Maroc constituent une base solide pour l'expansion de Tourba à l'international. L'ambition est de déployer Tourba en Afrique (Nigéria et Éthiopie) et au Brésil, pour atteindre 6 millions d'hectares d'ici 2027-2028, en adaptant les

pratiques et méthodologies spécifiques à chaque pays, y compris le land use, l'agroforesterie, l'afforestation et le grass land», révèle la filiale d'Innovx. Cette ambition est d'autant plus réaliste que le carbon farming peut s'adapter aux divers contextes agroécologiques du continent tout en contribuant à des objectifs globaux de réduction des émissions. Ceci dit, il convient de souligner que l'essor du carbon farming en Afrique est encore timide. Le continent enregistre une contribution modeste au marché mondial en dépit de ses immenses potentialités agricoles.

Pour rappel, l'Afrique dispose de vastes terres agricoles (plus de 60% des terres arables non cultivées dans le monde), avec un potentiel important en termes de gestion durable des sols. Ce qui est une opportunité pour les initiatives de séquestration de carbone.

Au final, Tourba a l'ambition de positionner le Maroc comme un leader de l'agriculture durable et du carbon farming, en exploitant les avancées technologiques les plus récentes, et ce, afin de construire un avenir durable pour les communautés agricoles. ●

CES FORMATIONS LES PLUS PRISÉES PAR LES CADRES

MBA, Executive MBA, certifications professionnelles... Autant de programmes prisés par les cadres et managers désireux de rester compétitifs. Les parcours académiques couvrent des disciplines allant de la gestion à l'innovation, en passant par le leadership et les technologies.

Ces dernières années, la formation continue au Maroc a pris une ampleur sans précédent, répondant à la quête de perfectionnement des cadres et managers dans un marché du travail de plus en plus compétitif. Face à cette évolution, de nombreux cadres et managers optent pour des programmes de haut niveau afin de renforcer leurs compétences et leur employabilité. Ces parcours académiques, dispensés par des institutions de renom tant sur le plan national qu'international, couvrent des disciplines allant de la gestion à l'innovation, en passant par le leadership et les technologies. Le MBA, véritable passeport pour une progression de carrière, s'impose comme la formation de référence. Des établissements prestigieux, tels que l'ISCAE ou l'Université internationale de Rabat, souvent en partenariat avec des écoles étrangères, proposent ce programme qui permet d'acquérir des compétences clés en gestion, finance, stratégie et leadership. Grâce à des formats adaptés aux professionnels en poste, ces cursus s'intègrent harmonieusement dans des agendas souvent chargés.

Parallèlement, les formations en leadership et en management stratégique connaissent une demande croissante, dans un contexte où les organisations doivent constamment s'adapter aux mutations économiques. L'ESCA et l'EMSI offrent ainsi des parcours destinés à doter les managers d'outils nécessaires pour affronter ces nouveaux défis, tout en gérant des équipes de

plus en plus diversifiées. Ce besoin accru en leadership va de pair avec la montée en puissance de la transformation digitale. Avec la digitalisation comme pilier central des stratégies d'entreprises, des formations en intelligence artificielle, en data science ou encore en transformation numérique connaissent une expansion rapide. L'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir, en partenariat avec l'INSA Lyon, joue un rôle déterminant dans le développement de ces nouvelles compétences, indispensables pour les cadres de demain.

Autre domaine en pleine effervescence : la gestion de projet. Que ce soit à travers des certifications comme PMP ou PRINCE2, ces formations intensives offrent aux professionnels les meilleures pratiques pour planifier, gérer les risques et contrôler les projets, des compétences devenues incontournables dans tous les secteurs. Simultanément, l'éveil des consciences sur les enjeux environnementaux et sociaux incite les entreprises à adopter des pratiques plus responsables. L'Université Al-Akhawayn se positionne en leader avec des programmes en développement durable et en responsabilité sociale des entreprises (RSE), répondant ainsi à cette demande croissante.

La finance, quant à elle, reste un secteur clé avec une forte demande pour des formations en contrôle de gestion, audit et finance d'entreprise, particulièrement recherchées par les cadres des secteurs bancaires et financiers. L'ENCG, parmi d'autres institutions, offre des programmes qui permettent d'approfondir la compréhension des dynamiques financières et des outils d'aide à la décision.



CRÉDIT PHOTO / DR

LES FORMATIONS SUR MESURE FONT LEUR PLACE

Face à la montée en puissance des MBA et Executive MBA, les formations sur mesure attirent de plus en plus les entreprises, leur offrant des plans adaptés à leurs besoins spécifiques. Selon Saïd Benamar, directeur de la formation executive à l'Université internationale de Casablanca, «les formations sur mesure se développent parce qu'elles s'adaptent aux contextes des entreprises». L'UIC a ainsi élaboré un programme de formation pour une quarantaine de cadres de DXC Technology Maroc, visant à renforcer leurs capacités de réflexion et de décision.

L'ESSEC Afrique suit également cette tendance, mettant à profit l'expertise du groupe ESSEC pour offrir des formations de haut niveau, notamment pour des formations



Face à la montée en puissance des MBA et Executive MBA, les formations sur mesure attirent de plus en plus les entreprises.

de learning expeditions de haut niveau à Paris et Singapour. La Business School a collaboré avec plusieurs grands groupes, tels qu'Attijariwafa Bank et CDG Développement, formant des cadres aux concepts contemporains, comme le care management et le change management.

L'école a pu également former des cadres aux concepts les plus actuels, comme le care management, le design thinking ou le change management.

De même que Centrale Casablanca offre des programmes de formation en formats master spécialisé ou executive certificate qui s'articulent naturellement autour des métiers d'ingénierie mais aussi sur l'excellence opérationnelle (notamment des formations certifiantes en lean six sigma), les systèmes d'information ou encore une belle part au

leadership et au management de projet.

Enfin, au-delà des compétences techniques, le développement des soft skills, tels que la communication, la gestion du stress ou l'intelligence émotionnelle, s'impose comme un levier essentiel pour réussir dans des environnements de travail complexes et multiculturels. Comme le souligne Mohamed Tazi, «l'intégration des power skills dans les programmes de formation, notamment au sein des MBA, constitue une stratégie efficace pour préparer les leaders de demain à relever les défis contemporains du management». Ainsi, investir dans le développement des soft skills apparaît comme une démarche essentielle pour favoriser une gestion dynamique et efficace des équipes, en renforçant la capacité d'adaptation et de collaboration au sein des organisations. ●

10 FORMATIONS LES PLUS PLÉBISCITÉES

- 1 International MBA (ESCA)**

Le programme couvre des domaines tels que le management stratégique, la finance, le marketing international, la gestion des ressources humaines et l'entrepreneuriat. Des études de cas et des projets pratiques sont intégrés.
Coût : Environ **130.000 DH** pour l'ensemble du programme.
- 2 Executive MBA (Al Akhawayn)**

Ce programme est axé sur le développement des compétences en leadership, stratégie d'entreprise, finance, marketing et gestion de l'innovation. Il inclut des sessions interactives et des projets en équipe.
Coût : Environ **150.000 DH** pour le programme complet.
- 3 Executive Master in Global Supply Chain Management (Africa Business School)**

Formation axée sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'analyse des données, la logistique et l'optimisation des processus. Des études de cas pratiques sont également incluses.
Coût : Environ **100.000 DH**.
- 4 Executive Master in Data Science (Executive Education - UM6P)**

Ce programme propose une approche pratique de l'analyse de données, de l'apprentissage automatique, de la gestion de projet en data science et des outils de visualisation de données.
Coût : Environ **80.000 DH**.
- 5 Executive Master Building Information Modeling (UEMF)**

Formation sur les techniques de modélisation de l'information du bâtiment, l'intégration des données de construction et l'optimisation des processus de construction.
Coût : Environ **70.000 DH**.
- 6 Master in Comparative Business Law (Al Akhawayn University)**

Le programme couvre des sujets tels que le droit commercial international, la propriété intellectuelle et les aspects juridiques des affaires dans un contexte comparatif.
Coût : Environ **100.000 DH**.
- 7 Executive Master en Management et Stratégie d'Entreprise (Mundiapolis)**

Axé sur les compétences en management stratégique, le développement des affaires et l'analyse des marchés. Il inclut des cas pratiques et des projets de groupe.
Coût : Environ **120.000 DH**.
- 8 Mastère Spécialisé en Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (ESITH)**

Formation sur les normes de qualité, les réglementations de sécurité et les pratiques environnementales dans les entreprises.
Coût : Environ **85.000 DH**.
- 9 Master en Management des Ressources Humaines (Sup'RH)**

Il couvre le développement des talents, la gestion de la performance, le droit du travail et la stratégie des ressources humaines.
Coût : Environ **90.000 DH**.
- 10 Mastère en Affaires réglementaires internationales des produits de santé (UM6SS)**

Formation sur la réglementation des produits de santé, le processus d'homologation et la gestion des affaires réglementaires.
Coût : Environ **95.000 DH**.

«DE NOUVEAUX MODES D'APPRENTISSAGE SUPPLANTANT LES FORMATIONS CLASSIQUES»

INTERVIEW MOHAMED TAZI

Les méthodes traditionnelles, en présentiel, montrent des signes de ralentissement, cédant la place à des approches plus modernes, se basant sur le «learning by doing». Les serious games, le phygital learning ou encore le learning expedition sont désormais au cœur des stratégies d'apprentissage.

Dans un contexte de mutations économiques accélérées et d'évolution constante des compétences, la formation continue joue un rôle clé dans l'adaptation des professionnels aux nouveaux défis du marché du travail. Les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, doivent revoir leur approche en matière de développement des compétences de leurs employés pour rester compétitives. Dans cette interview, le DG du cabinet LMS Formation explique les dynamiques actuelles de la formation continue au Maroc, les préférences des cadres en matière de formation et l'essor des nouvelles tendances digitales dans ce domaine.

Comment se porte la formation continue au Maroc ?

La formation continue connaît une dynamique positive, principalement tirée par les évolutions rapides du marché du travail et l'impératif de requalification des salariés. Avec l'avènement des nouvelles technologies et l'automatisation croissante, les professionnels sont incités à se former régulièrement tout au long de leur carrière. Les entreprises, notamment les grandes multinationales, en sont conscientes et investissent fortement dans ce domaine pour maintenir leurs équipes à jour. Cependant, les PME restent moins impliquées, un constat qui révèle un fossé en termes de compétitivité. Fait notable, le secteur public semble se désengager de plus en plus de la formation continue, avec une diminution marquée des appels d'offres dans ce domaine ces dernières années.



CRÉDIT PHOTO / DR

Quelles sont les préférences des cadres entre formations courtes et longues ?

Les cadres tendent à privilégier les formations courtes, qui se concentrent généralement sur des compétences spécifiques. Ces formats permettent une mise à jour rapide des savoir-faire sans perturber l'emploi du temps chargé des professionnels. Ateliers, séminaires et certifications sont les outils les plus prisés pour répondre aux besoins immédiats des cadres et de leurs entreprises. En interne, ces formations garantissent des collaborateurs agiles, capables d'évoluer rapidement, tandis qu'en externe, elles renforcent la crédibilité des cadres auprès des organismes de certification.

Cependant, certains cadres choisissent des formations longues, telles que des Executive MBA ou des masters spécialisés, lorsqu'ils

souhaitent donner une nouvelle orientation à leur carrière ou acquérir une expertise approfondie.

Les formations digitales prennent-elles de l'ampleur ?

Absolument, les formations digitales gagnent du terrain, un phénomène largement accéléré par la crise sanitaire liée au Covid-19. Les formats en ligne, comme l'e-learning et les formations hybrides, offrent flexibilité et accessibilité à un large éventail de contenus. Ces outils permettent aux professionnels de se former à leur rythme, où qu'ils se trouvent, tout en bénéficiant de la diversité des thématiques proposées. Avec l'émergence de technologies, telles que la réalité virtuelle et augmentée, les formations digitales deviennent plus immersives et interactives.

Les méthodes traditionnelles, en présentiel, montrent des signes de ralentissement, cédant la place à des approches plus modernes, se basant sur le «learning by doing». Le phygital learning, qui combine les avantages du présentiel et du digital, s'impose ainsi comme une solution innovante, offrant une expérience d'apprentissage plus riche et personnalisée. D'autres tendances émergent également, telles que le «learning expedition» qui propose des voyages d'études immersifs, permettant aux cadres de découvrir des pratiques innovantes à l'étranger. Enfin, les serious games, notamment le war gaming, continuent à révolutionner le monde de la formation, en proposant des expériences sur mesure.

Pour ainsi dire, de nouveaux modes d'apprentissage sont en train de supplanter les formations classiques. ●

CHRONIQUE / média via IA

L'IA À LA FOIS POISON ET ANTIDOTE
EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

C'est l'un des principaux paradoxes liés à l'IA. Cette technologie représente à la fois une source de progrès extraordinaires et un vecteur de menaces infinies. Et c'est encore plus vrai lorsqu'elle est appliquée à la cybersécurité.

CRÉDIT PHOTO / DR

OUADIH
DADAAuteur
&
Journaliste

D'après une étude mondiale menée entre fin septembre et mi-octobre par le géant russe des solutions de sécurité informatique, Kaspersky, près des trois quarts des quelque 1.400 professionnels du secteur interrogés sont gravement préoccupés par les risques d'attaques amplifiées par des outils d'intelligence artificielle. Et pour cause, près de la moitié d'entre eux constatent une augmentation du nombre de cyberattaques dans leurs entreprises respectives au cours des 12 derniers mois.

À l'inverse, seuls 9% des employés en charge de la cybersécurité ont fait état d'une réduction du nombre de tentatives d'incursion dans leur système d'information.

Face aux offensives de hackers de plus en plus intelligentes et multifformes, les sociétés sondées recourent à leur tour à des moyens de protection renforcés par de l'IA générative.

C'est le cas pour la moitié d'entre elles.

Mais cela ne suffit pas. Au-delà des solutions clés en main, ces structures de plus de 100 employés cherchent à tout prix à recruter les perles rares en mesure de les équiper et de veiller en permanence sur l'intégrité de leurs réseaux informatiques.

FACE AUX ATTAQUES,
LA RIPOSTE S'ORGANISE

50% d'entre elles déclarent avoir besoin de plus de personnel qualifié et dans le même temps 39% ne sont pas en mesure de trouver le bon candidat. Et même lorsque les ressources expertes existent, ce n'est pas un gage d'efficacité.

12% considèrent que leur équipe informatique n'est pas assez grande pour gérer efficacement les cyberattaques intégrant de l'IA.

Cependant, lorsque les candidats potentiels sont hors de portée, les entreprises changent leur fusil d'épaule et s'orientent vers la formation interne.

Dans ce contexte, quasiment toutes les entreprises sondées (94%) partent du principe que la mise en œuvre de solutions de cybersécurité avec des capacités d'IA est une urgence. La moitié a d'ailleurs déjà pris des initiatives, pendant que l'autre partie dit y travailler activement.

La grande majorité des spécialistes qui ont répondu aux questions de l'agence mandatée

par le géant russe de la sécurité informatique s'attendent à une augmentation des attaques impliquant l'IA dans les deux prochaines années.

Ils redoutent, par ordre d'importance, la recrudescence, les hameçonnages, l'installation de logiciels malveillants cachés et les attaques de ransomware (logiciel de rançon). Non seulement ces attaques seront plus ciblées et plus difficiles à détecter, mais ils craignent aussi qu'elles soient coordonnées et donc plus vastes, à la faveur de vulnérabilités très difficiles à éliminer au sein des entreprises.

Toutefois, les professionnels du secteur ne perdent pas espoir.

Quatre sur cinq estiment que leurs organisations sont à l'épreuve du temps contre les cyberattaques, même si dans cette course de vitesse, les criminels ont toujours une longueur d'avance sur leurs poursuivants. Mais la donne pourrait s'inverser grâce notamment aux extraordinaires capacités prédictives de l'intelligence artificielle générative. Elle pourrait permettre d'anticiper les nouvelles formes d'attaques susceptibles de survenir, de quoi conduire l'IA à produire d'emblée l'antidote au poison qu'elle peut représenter entre les mains de certains mal-fauteurs, qui ne seraient plus alors à la fête. ●

Face aux offensives de hackers de plus en plus intelligentes et multifformes, les sociétés sondées par une étude mondiale recourent à leur tour à des moyens de protection renforcés par de l'IA générative.

DROITS DES ENFANTS : C'EST POUR QUAND LA RÉFORME DE LA KAFALA ?

Certaines problématiques liées aux droits des enfants vont sans doute disparaître avec le temps. La législation relative à l'enfance doit être revue. En premier, la loi concernant la Kafala.

Entre autres tendances de fond révélées par le dernier recensement de la population, la décélération de la croissance démographique. En d'autres termes, les Marocains mettent au monde moins d'enfants que par le passé. Et même si l'on ne peut pas établir une corrélation directe, il est fort à parier que les problématiques liées à l'enfance que l'on a connues et que l'on connaît actuellement vont totalement changer. Les associations qui font de la protection des droits des enfants leur raison d'être ont tout intérêt à revoir leur approche. L'instauration progressive de l'État social aidant, il y aura, par exemple, nettement moins d'enfants de rue ou abandonnés.

Des phénomènes sont également amenés à disparaître à terme, la migration des mineurs, le travail forcé des enfants, le décrochage scolaire... Autant de problématiques sur lesquelles travaillent de nombreuses associations. Et bien au-delà, c'est toutes les politiques en la matière qui sont amenées à changer. L'État, législateur, doit, en conséquence, revoir tout l'arsenal juridique dédié à la protection des droits des enfants.

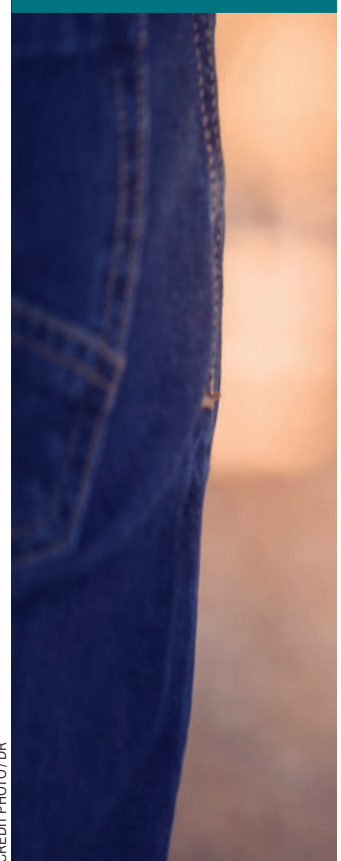
Les textes actuels sont soit inefficaces soit vite dépassés par la réalité. Des lois réprimant certaines pratiques ont bien

été promulguées sans pour autant que ces pratiques disparaissent complètement. *«Les normes socioculturelles jouent un rôle dans la perpétuation de certains phénomènes, tels que le travail des enfants et le mariage des mineurs, qui sont parfois perçus comme des pratiques normales dans certaines communautés, renforçant ainsi la vulnérabilité des jeunes concernés»*, commente à ce propos Yamna Taltit, directrice de l'association Bayti, qui œuvre pour la réinsertion des enfants des rues. D'autres lois, sans avoir un caractère répressif, sont de nature à endiguer certaines problématiques liées à l'enfant, sans y parvenir. L'État, dans le souci de mise en place des filets sociaux et d'assurer un environnement propice à l'épanouissement des enfants, a par exemple étendu des droits acquis, notamment les allocations familiales, aux enfants adoptés, mais il semble que les textes de loi ne sont pas en phase avec la réalité sociale.

UNE LÉGISLATION INADAPTÉE

La loi relative à la Kafala est un exemple de cette incohérence. C'est un texte qui devrait être réformé pour accompagner ces évolutions profondes de la société. Cela d'autant que *«la loi 15-01 n'est pas conforme aux normes internationales, notamment la CDE, et aux directives de l'ONU relatives à la protection de remplacement. Un dysfonctionnement qui doit être corrigé en urgence»*,

LA LOI RÉGLEMENTANT LA KAFALA DEVRAIT ÊTRE RÉFORMÉE POUR ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS PROFONDES DE LA SOCIÉTÉ ET AUSSI EN VUE DE SA CONFORMITÉ AVEC LES NORMES INTERNATIONALES.



CRÉDIT PHOTO / DR



L'évaluation psychologique des parents Kafils est un préalable nécessaire avant l'octroi de la Kafala.

DES MESURES PRIORITAIRES

Pour faire face à la violence, aux abus, aux addictions et à la mendicité, il est crucial, dit-on dans le milieu associatif, d'adopter une approche globale et inclusive. Celle-ci devrait être basée sur la mise en place de mesures préventives et d'un dispositif d'accompagnement de proximité, notamment dans les quartiers défavorisés et les quartiers pourvoyeurs de ces fléaux sociaux. Ou encore sur le maintien des enfants et des jeunes dans les bancs des écoles avec la mise en place d'activités parascolaires. Des mesures prioritaires sont également proposées, notamment la médiation familiale en vue de résoudre les conflits familiaux et renforcer les liens parents-enfants, la création de relais communautaires dans les quartiers pour identifier les enfants à risque, sensibiliser les habitants et offrir le soutien local, le renforcement économique des familles en leur donnant des moyens économiques pour améliorer leurs revenus et réduire leur vulnérabilité, la création d'espaces dédiés aux enfants dans les écoles et les maisons de jeunes, d'espaces communautaires pour organiser des campagnes de sensibilisation sur les droits de l'enfant, les dangers des addictions et les conséquences de la violence.

relève Amina Khalid, secrétaire générale de l'association INSAF.

Par ailleurs, cette loi, de l'avis de Yamna Taltit, «*au lieu de donner une famille à l'enfant, se contente de lui assurer un placement pour une prise en charge de type matériel uniquement*». L'absence d'évaluation psychologique des futurs parents avant la Kafala et de suivi ainsi que la non-reconnaissance administrative de la famille formée par Kafala et après 18 ans de révocation automatique de la kafala en plus de sa révocation possible quel que soit l'âge de l'enfant constituent des défaillances majeures donnant lieu à de multiples discriminations envers l'enfant makfoul. Ce qui a poussé des associations à émettre des recommandations en vue d'une réforme de la Kafala. La nouvelle législation doit interdire toutes formes de discrimination et de stigmatisation envers les enfants makfouls, inscrire dans le nouveau Code une définition précise de l'intérêt supérieur de l'enfant et encourager l'implication des enfants dans

toutes les décisions qui les concernent, en tenant compte de leur âge et de leur maturité. La nouvelle législation devrait également mettre en place une évaluation psychologique des futurs parents kafils avant l'octroi de la Kafala et garantir un suivi régulier, d'une part, et, d'autre part, interdire de «rendre» les enfants après une période d'essai, lorsqu'ils ne correspondent plus aux attentes des parents. L'enfant makfoul devrait pouvoir faire appel à une instance de recours en cas de conflits au sein de la famille kafila. Enfin, la famille d'accueil devrait être reconnue comme une phase préliminaire à la Kafala, avec la possibilité, pour les familles accueillantes, de devenir parents kafils si elles le souhaitent.

Familles d'accueil et Kafala sont des urgences, car les institutions de protection des enfants se heurtent régulièrement à de multiples contraintes qui impactent la qualité de leurs services, pratiques et prestations. En l'absence d'alternatives viables, le

placement des enfants en institution reste souvent le premier recours pour les juges des mineurs. Cependant, la surpopulation des institutions, les conditions de vie difficiles qui fragilisent les enfants, l'absence d'alternatives familiales sécurisées et le manque de ressources humaines et financières limitent la capacité d'intervention des institutions. ●

«DES EFFORTS À FOURNIR POUR OFFRIR À TOUS LES ENFANTS UN ENVIRONNEMENT PROTECTEUR»

INTERVIEW SAMYA EL MOUSTI

Les avancées sont indéniables en matière de droits de l'enfant. Mais les pouvoirs publics sont toujours attendus sur certains dossiers urgents : la réforme de la Kafala, l'amélioration du placement en institution et la réglementation de la famille d'accueil...

S

PROPOS
RECUEILLIS PAR
AZIZA BELOUAS

Samya El Mousti est Directrice nationale de SOS Villages d'Enfants Maroc depuis le 9 août 2021 après y avoir occupé, depuis 2018, la fonction de directrice de développement des Fonds et communications.

Diplômée de l'ISCAE et titulaire d'un master en marketing international, El Mousti a démarré sa carrière dans une agence de communication puis dans un grand groupe industriel, avant de se tourner vers des missions plus orientées vers l'humanitaire dans des ONG et des associations, au service des femmes, des jeunes filles et des enfants.

Et à travers ses actions, elle œuvre pour que les enfants deviennent des acteurs de leur devenir et des vecteurs de changement de leur pays.

Le 20 novembre est la Journée mondiale des droits de l'enfant.

Une occasion pour faire le point sur la situation de l'enfance au Maroc.

Où en est-on ?

Le Maroc a fait des progrès importants en matière de droits de l'enfant. Je pense à toutes les initiatives pour aligner les politiques publiques sur les Objectifs de développement durable et toute la mobilisation de la société civile pour éradiquer le travail des enfants, élargir l'accès à l'éducation et aux soins, protéger les plus

vulnérables. Mais il reste encore des efforts à fournir pour offrir à tous les enfants un environnement protecteur et épanouissant.

Je ne peux pas m'empêcher de parler en particulier des enfants sans soutien familial. Les institutions les accueillant sont généralement insuffisamment financées et ne satisfont pas toutes aux normes internationales.

Le placement familial n'est pas encore bien développé et le système d'adoption ne fait pas l'objet de contrôles réguliers. Il est important d'accélérer la cadence et multiplier les efforts pour relever tous ces défis.

Quelles sont les urgences ?

Les urgences sont nombreuses. Les enfants nés hors mariage, par exemple, qui ne sont pas déclarés à la naissance, sont souvent abandonnés ou placés en institutions, notamment dans les établissements de protection sociale, du fait de l'absence de politique familiale et de l'insuffisance des mesures alternatives à l'institutionnalisation.

À cela s'ajoutent la difficulté d'accès à la Kafala, l'absence de dispositifs réglementés de placement en familles d'accueil, la modeste contribution de l'État et des collectivités territoriales à la prise en charge des enfants, l'insuffisance de personnel qualifié et l'absence de standards minima.

Tous ces indicateurs accentuent lourdement la vulnérabilité des enfants. Il est urgent de continuer d'agir pour en finir avec ces dysfonctionnements.

En l'absence d'une politique familiale, les enfants nés hors mariage sont souvent abandonnés ou placés dans des établissements de protection sociale.

Quelles ont été vos réalisations à SOS Villages ?

Notre mission principale est d'offrir une famille aux enfants sans soutien familial et de leur proposer une prise en charge à long terme, qui dure en moyenne 20 ans, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes et capables de se prendre en charge.

À côté de cela et pour prévenir l'abandon des enfants, nous intervenons également auprès des familles monoparentales dans des quartiers défavorisés autour de nos Villages avec un programme de renforcement familial qui consiste à initier la mère seule en détresse à une



juin 2025. Cette nouvelle structure va nous permettre d'étendre notre présence aux provinces du Sud et de déployer l'ensemble de nos programmes dans la région.

Nous avons procédé à la rénovation des infrastructures d'accueil dans les SOS Villages d'Enfants qui comptent aujourd'hui de nouveaux espaces, notamment de culture et de lecture, digitaux et numériques, de soutien scolaire, et des terrains de sports. La capacité d'accueil a été renforcée : le taux d'occupation est passé de 61% en 2021 à 81% en 2024.

Vous avez lancé, il y a quelques années, le concept de la famille d'accueil. Quid de ce chantier ?

Chaque enfant doit pouvoir grandir dans un cadre familial qui lui garantit une protection. En conséquence, les Nations unies intègrent des mesures spécifiques pour promouvoir les familles d'accueil, afin de répondre aux besoins fondamentaux des enfants privés de leur environnement familial. Le Maroc a ratifié, dès 1993, la Convention internationale des droits de l'enfant qui est un cadre de référence.

Toutefois, le statut juridique des familles d'accueil au Maroc reste insuffisamment défini. Avec d'autres associations, nous plaidons pour un cadre législatif, car l'expérience a montré que cette forme de prise en charge alternative est dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le placement dans les établissements de protection de l'enfance pose aussi problème...

Au Maroc, le placement des enfants dans des établissements de protection de l'enfance sur décision judiciaire intervient dans des situations où l'intérêt supérieur de celui-ci est en jeu. Ce dispositif vise à protéger les enfants en danger ou en difficulté, notamment ceux victimes de négligence, d'abus, ou abandonnés. C'est le juge pour mineurs ou le juge de la famille chargé des affaires des mineurs qui décide du placement après avoir évalué la situation de l'enfant. Ce mécanisme ne fait pas l'unanimité en raison de ses limites : surpopulation, manque de ressources, stigmatisation des enfants et difficulté de leur réinsertion dans la société... ●

activité génératrice de revenus, afin de l'aider à subvenir aux besoins de sa famille. Et bien sûr, nous avons également un rôle de plaidoyer pour renforcer la protection des droits des enfants. Sur un autre volet, nous avons pu développer à la fois sur le plan qualitatif et le plan quantitatif nos différents programmes

d'accompagnement et de prise en charge.

Cela implique-t-il une extension de votre réseau ?

En effet, nous avons procédé, le 6 novembre dernier, à la pose de la première pierre de notre 6e SOS Villages d'Enfants à Dakhla qui va accueillir 60 enfants dès

«NOTRE MISSION PRINCIPALE EST D'OFFRIR UNE FAMILLE AUX ENFANTS SANS SOUTIEN FAMILIAL ET DE LEUR PROPOSER UNE PRISE EN CHARGE À LONG TERME, QUI DURE EN MOYENNE 20 ANS.»

EFFETS SPÉCIAUX : LES MAGICIENS DU CINÉMA

Arnaud Fouquet, superviseur VFX du film «Animalia» de Sofia Alaoui, nous dévoile les coulisses de son art dans un pays où les effets spéciaux restent encore peu explorés. Entre contraintes budgétaires, choix techniques et ambition artistique, il revient sur son rôle dans ce projet, où les effets spéciaux subliment la narration et transforment l'imaginaire en réalité tangible.

Les effets spéciaux, bien plus qu'un simple outil technologique, incarnent l'essence même du cinéma, cette «magie» qui transporte et émerveille depuis les origines du grand écran. Le dictionnaire Larousse du cinéma les définit comme des «techniques et procédés permettant de manipuler l'apparence de l'image ou du son et, par extension, le résultat de ces manipulations».

Une définition qui reflète bien cette alchimie entre l'art et la technique, mais qui, comme le souligne Fouquet, superviseur des effets visuels sur Animalia de Sofia Alaoui, doit s'effacer pour servir la vision artistique : «Quand on fait des effets spéciaux, il faut totalement oublier la technique, ça c'est sûr. On discute avec un réalisateur de ce qu'il veut transmettre visuellement, mais on ne parle jamais de la technique à ce moment-là. Parce que, si on voit la technique, c'est que l'effet spécial n'est pas réussi».

Dès ses débuts, le cinéma a fait des effets spéciaux sa grammaire et sa syntaxe. Georges Méliès, magicien devenu cinéaste, a posé les bases de ces techniques en inventant des procédés qui, bien que modernisés, restent d'actualité. Mais comme l'explique Arnaud Fouquet, le rôle des effets spéciaux a évolué : «À l'époque de Méliès, les effets spéciaux étaient un peu le centre du film. Il construisait des histoires autour de ses effets impressionnants. Aujourd'hui, c'est différent : les effets spéciaux prolongent le tournage. Ce qu'un réalisateur ne peut pas tourner,

nous le concrétisons. Ils sont là pour rendre tangibles des choses irréalisables et renforcer la narration».

QUAND LES EFFETS SPÉCIAUX DEVIENNENT INVISIBLES

Pour Arnaud Fouquet, l'émotion et la poésie priment sur la technique : «Les effets spéciaux hyperréalistes vieillissent souvent mal. À l'inverse, ceux qui sont poétiques, comme Méliès ou les rétroprojections des films d'Hitchcock, conservent leur charme intemporel». Sur Animalia, cette dimension poétique a été explorée par une préparation minutieuse et un choix réfléchi des techniques : «Nous avons utilisé des objectifs déformants pour certaines séquences. Cela a permis de créer une esthétique organique et de réduire les coûts en post-production. Ce genre de solutions, issues de longues discussions avec Sofia, permet d'amener une poésie qu'un effet purement numérique n'aurait pas pu produire».

Il insiste également sur l'importance de la préparation : «Pour moi, 80% de la réussite d'un effet spécial se joue sur le tournage. Plus on prépare, mieux le tournage est réalisé, et mieux l'effet fonctionne». L'arrivée des outils numériques a redéfini la manière de concevoir les effets spéciaux. Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette évolution n'a pas remplacé la narration visuelle traditionnelle. «Les effets spéciaux sont là pour accompagner une vision, pas pour la surpasser. Nous pouvons proposer des idées que le réalisateur pensait infaisables, mais toujours dans l'idée de renforcer son message. Ce n'est pas le rôle du metteur en scène de savoir comment sont fabriqués les effets, cela pourrait même le handicaper ou

lui faire peur», affirme Fouquet. Cette collaboration entre superviseur et réalisateur a permis à Animalia de briller par son subtil équilibre entre réalisme et fantastique : «Toute la complexité de ce film était de rester sur le fil du rasoir : il fallait que l'effet soit réaliste, mais qu'il conserve une touche de fantastique».



CRÉDIT PHOTOS / DR

PAR
REDA
K. HOUDAÏFA

**CONCILIER BUDGET SERRÉ
ET AMBITION ARTISTIQUE**

Sur *Animalia*, la recherche de solutions économiques n'a jamais compromis l'impact émotionnel des effets spéciaux. «*On peut faire des effets très peu chers, mais avec beaucoup d'impact émotionnel et des effets très coûteux qui laissent indifférent*», souligne Fouquet. «*Par exemple, sur certaines séquences, nous avons utilisé des machines à fumer pour créer une brume naturelle. Cela nous a permis de réduire les interventions numériques, tout en apportant une lumière particulière et une poésie visuelle*».

Quant à savoir si un plafond technologique a été atteint, Fouquet répond sans hésiter : «*Non, ça évolue toujours. Nous voyons des choses de plus en plus réalistes, comme "Le Roi Lion" entièrement en images de synthèse. Mais l'enjeu, c'est aussi de rendre les technologies moins coûteuses pour que les films d'auteur*

**«L'ENJEU, C'EST DE RENDRE LES
TECHNOLOGIES MOINS COÛTEUSES POUR QUE
LES FILMS D'AUTEUR PUISSENT BÉNÉFICIER
DE MEILLEURS EFFETS SPÉCIAUX.»**

puissent bénéficier de meilleurs effets spéciaux».

Les films comme *Animalia* illustrent cette tendance émergente, où les effets spéciaux subtils enrichissent la vision d'un auteur : «*Ce qui est passionnant aujourd'hui, c'est que les réalisateurs de films d'auteur commencent à utiliser les effets spéciaux pour créer des univers poétiques. Cela ouvre une nouvelle voie dans notre métier*».

Sur *Animalia*, les effets spéciaux suivent une progression réfléchie tout au long du récit : «*Cette progression était déjà écrite dans le scénario. Au fil du film, les effets deviennent plus impressionnants, le nombre d'animaux*

augmente, et tout cela est intégré dans la mise en scène. Cela reflète vraiment la vision de Sofia et le travail collectif entre le montage, les effets et la narration».

Fouquet conclut en revenant sur le défi d'*Animalia*, à la frontière entre réalisme et fantastique : «*Nous avons mélangé différentes techniques, des fluides numériques à des éléments tournés en direct, pour trouver le juste équilibre. Sofia a su nous guider pour affiner chaque effet et conserver cette esthétique particulière (...). Nous avons réussi à combiner simplicité, poésie et complexité. technique pour raconter une histoire qui marque les esprits*». ●



«Les effets spéciaux sont là pour rendre tangibles des choses irréalisables et renforcer la narration.»

CHRONIQUE

BOUALEM, PORTE-DRAPEAU DES LUMIÈRES

Samedi 16 mai, l'écrivain Boualem Sansal a été cueilli, dès son arrivée à l'aéroport d'Alger, par les autorités algériennes. Que lui reproche-t-on ? Ses positions face à l'islamisme, à l'autoritarisme, ou bien le fait d'avoir affirmé que la France coloniale avait retiré au Maroc Oran, Tlemcen et Mascara pour les agrégés à l'Algérie ?

CRÉDIT PHOTO / DR



**AADEL
ESSAADANI**

Acteur culturel, il a été à l'origine de nombreux événements et festivals.

X @aaadel2

L'arrestation de Boualem Sansal a été confirmée par la presse algérienne, le 20 novembre, après 4 jours de suspense. Les autorités judiciaires algériennes l'accusent d'incitation «à la division du pays». Excusez du peu. Une infraction, inscrite au Code pénal algérien, qui pourrait entraîner une peine de prison allant jusqu'à la réclusion à perpétuité. L'Agence officielle de presse n'y va pas de main morte : «L'arrestation de Boualem Sansal, pseudo-intellectuel, vénéré par l'extrême droite française, a réveillé les professionnels de l'indignation».

LE KAMIKAZE AU SOURIRE DISSIDENT

En 2015, lors de la sortie de son roman «2084 : la fin du monde», l'hebdomadaire français «Le Nouvel Obs» titrait déjà : «Boualem Sansal : le kamikaze». Le journaliste y dressait le «portrait d'un irréductible, le grand romancier algérien, qui vit reclus chez lui (à Boumerdès, ndlr), publie une fable blasphématoire sur l'islamisme et l'état de son pays». Et Boualem Sansal est à la fois irréductible et kamikaze. Dans une critique de son

autre roman «Le train d'Erlingen ou la Métamorphose de Dieu», le journaliste parle d'un texte porté par une joie du sacrilège. L'écrivain prend, en effet, plaisir à titiller là où il sent de la susceptibilité mal placée. Le quotidien «Le Monde» l'avait baptisé «le sourire dissident».

«Un vieux biblique souriant et détesté par les soumis et les jaloux, et dont le nom signifie porte-drapeau», dit de lui le nouveau prix Goncourt, Kamel Daoud, qui, voyant venir le danger, essayait de le dissuader de retourner en Algérie. Boualem Sansal répliquait toujours que la résistance se fait là où il y a la guerre, sinon, elle ne s'appelle pas résistance, elle s'appellerait palabre, discussion, débat...

UN PARCOURS À REPRODUIRE

Ingénieur de formation de l'École nationale polytechnique, puis docteur en économie, il ne se prédestinait pas à une carrière d'écrivain. Il a commencé à écrire à l'âge de 48 ans, en 1997, en réaction au terrorisme islamique. Il sort son premier roman à l'âge de 50 ans. Il l'avait envoyé au seul éditeur dont il avait l'adresse, dit-il. Il faut bien un peu de légende. Mais cela ne lui enlève pas son franc-parler et son courage.

En 2012, Sansal est invité au Salon du livre de Jérusalem. Il prend un avion

pour Tel-Aviv, ce que personne en Algérie ne lui a pardonné. La presse se déchaîne contre ce «traître» vendu au «lobby sioniste». Revenant d'Israël, il répond à la foule en colère avec une tribune : «Je suis allé à Jérusalem... et j'en suis revenu riche et heureux», titre qui illustre bien son espièglerie presque kamikaze. Puis il se rend à un dîner du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France), ce qui fait encore plus hurler une partie de ses compatriotes.

L'Algérie vit encore dans l'âge de la censure directe, trop visible et pas subtile du tout. Elle interdit et emprisonne pour délit d'opinion. Elle ne sait pas encore que ces méthodes sont passées de mode. Qu'à l'ère d'Internet, l'on peut plus interdire un livre, car ce dernier n'a plus besoin d'être imprimé et passer sous le manteau. Il peut tout simplement être envoyé par mail ou téléchargé. D'autant plus que cette forme de censure d'un intellectuel est contre-productive. Il s'agit de quelque chose qui se sait très vite et dont les détails se diffusent très loin. Et voilà, maintenant que je donne des conseils en matière de censure !

Boualem Sansal applique encore la devise de l'écrivain Tahar Djaout, assassiné pendant la décennie noire : «Si tu parles, tu meurs; si tu ne parles pas, tu meurs. Alors, parle et meurs». Libérez Boualem Sansal. La Culture est la solution. ●

**«Si tu parles, tu meurs; si tu ne parles pas, tu meurs. Alors, parle et meurs.»
Tahar Djaout**



CRÉDIT PHOTO/DR

INFLUENCES TENTATION

Présentation

Le constructeur chinois annonce son grand retour sur le segment de haut de gamme avec le lancement du Find X8 Pro, présenté le 21 novembre à Paris. L'appareil se distingue par son système photo développé avec Hasselblad, ses performances et son autonomie améliorées. Un petit monstre de puissance qui ne chauffe pas même après de longues heures d'utilisation.

Oppo Find X8 Pro

PHOTO

Deux téléobjectifs pour admirer le lointain d'encre plus près !

Une configuration inédite à 4 capteurs de 50 mégapixels. Le module principal utilise un nouveau capteur Sony LYT808, accompagné d'un ultra grand-angle et de deux téléobjectifs périscopiques offrant des zooms optiques 3x et 6x. Le téléphone est capable de réaliser des vidéos compatibles Dolby Vision. L'écran AMOLED de 6,78 pouces adopte une définition de 1.264 x 2.780 pixels.

Laisser l'IA corriger, rééditer votre écrit

Côté performances, l'Oppo Find X8 Pro dispose d'un processeur Mediatek Dimensity 9400 de dernière génération, d'une mémoire interne de 512 Go et d'une RAM 16 Go. Grâce à la boîte à outils IA, vous pouvez perfectionner votre écriture, corriger les erreurs d'orthographe et de grammaire ou même générer une suite cohérente basée sur ce que vous avez déjà rédigé !

TECH

PRIX

1.199,90 euros en précommande.

L'appareil fait 215 grammes pour 8,24 mm d'épaisseur. Il est disponible en deux coloris : blanc perle avec un motif nacré unique sur chaque exemplaire, et noir stellaire. Dites adieu aux soucis de charge, la batterie 5.910 MAH offre la plus grande capacité du segment. Le Oppo Find X8 Pro sera commercialisé dès le 3 décembre 2024 en précommande, avant une disponibilité générale le 13 décembre, au prix de 1.199,90 euros.

CRÉDIT PHOTOS / DR

COMPACT

Sans afficher une silhouette spectaculaire, le Kardian parvient à capter les rétines par un design plaisant et moderne sous tous les angles. Capot sculpté, signature lumineuse, anguleuse et superposée, logo proéminent, calandre et bouclier travaillés..., le regard du Kardian est tout sauf timide ou hésitant.



RENAULT KARDIAN : TOUT POUR PLAIRE

NOUVEAUTÉ

Nouvellement produit par l'usine Renault de la Somaca, le Kardian débarque dans l'un des segments les plus prisés : celui du B-SUV. Un marché dont il a les moyens de prendre le leadership, en offrant quasiment tout ce qu'attend la clientèle marocaine, y compris en termes de prix.

Sous le capot, on trouve le fameux 1,5 l dCi de 102 chevaux qui est bien connu pour sa fiabilité et son appétit d'oiseau, puisqu'il ne consomme que 4,8 l/100 km en ville, tout en recourant à une boîte manuelle à 5 vitesses.



Écrans numériques, volant de nouvelle génération, inserts décoratifs et équipements pratiques..., l'intérieur a aussi de quoi plaire.

AVEC
**DRIVERS
LIFE**



À l'arrière, on apprécie surtout l'épaulement prononcé de la ceinture de caisse et la forme en «C» des blocs de feux.



RENAULT KARDIAN 1.5 DCI EQUILIBRE

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS

TECHNIQUE

| | |
|------------------------------|---------------------|
| Moteur | Diesel 4 cyl |
| Cylindrée (cm ³) | 1.461 |
| Puissance (Ch) | 102 |
| Couple (Nm) | 220 |
| Puissance fiscale (CV) | 6 |
| Boîte de vitesses | Manuelle 5 vitesses |
| Transmission | Roues avant |

DIMENSIONS

| | |
|----------------------|----------------|
| LxlxH (m) | 4,12x1,77x1,54 |
| Volume du coffre (l) | 398 |
| Réservoir (l) | 50 |

CONSOMMATION/PERFORMANCES

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Conso urbaine (l/100 km) | 4,8 |
| Conso route (l/100 km) | 3,9 |
| Conso mixte (l/100 km) | N.C |
| Vitesse maxi (km/h) | 175 |
| Rejets CO ₂ (g/km) | 111 |
| Garantie (ans) | 2 |
| Prix TTC (DH) | 179.000 |

Sur finition Équilibre : ABS, ESC, airbags frontaux et latéraux avant, aide au démarrage en côte, phares full LED à allumage automatique, capteur de pluie, rétroviseurs réglables électriquement, barres de toit longitudinales fixes, régulateur de vitesse, climatisation manuelle, écran multimédia de 8", 4 lève-vitres électriques, roues de 16" à enjoliveurs biton, cockpit numérique (3,5"), écran multimédia avec réplique smartphone (Android Auto et Apple CarPlay), 2 ports USB (type A et type C)... **En plus sur Techno (195.000 DH) :** jantes alu' 16" full black, teinte biton, barres de toit modulables, clim' automatique, cockpit digital 7", accès et démarrage mains libres, radar et caméra de recul... **En plus sur Iconic (205.000 DH) :** radars de stationnement avant, jantes alu' 16" diamantées, frein de parking électrique, caméra multivue, éclairage d'ambiance, multisens, détecteurs d'angle mort...

E

PAR
JALIL
BENNANI

tant ce qu'il est, le marché national de la voiture neuve reste avant tout friand des modèles de moyen gabarit (segment B), plutôt SUV typés, dotés d'une motorisation diesel, relativement bien équipés et, idéalement, proposés

sous le seuil psychologique des 200.000 DH. Une synthèse que parvient à combiner brillamment le Kardian, ultime véhicule lancé en cette fin d'année par la filiale marocaine du Losange. Produit sur les lignes de montage de la Somaca, le Kardian magnifie le «made in Morocco», d'abord par sa silhouette, pouvant se coiffer d'un toit noir, indépendamment du reste de la carrosserie. Or, c'est la première fois que l'usine casablancaise assure la technique de la peinture bi-ton. Au demeurant, le Kardian affiche une belle bouille, marquée notamment par l'adoption du nouveau logo Renault. Crayonné comme un SUV, il en respecte les principaux codes esthétiques,

dont une garde au sol rehaussée (à 20 cm), des élargisseurs d'ailes en plastique noir, des skis de bouclier façon alu' et des barres de toit. Ces dernières sont intelligentes, puisqu'elles peuvent pivoter de sens, passant de la position longitudinale (rails de toit esthétiques) à celle transversale pour servir de porte-bagages. Malin le Kardian !

TOUT CE QUE L'ON ATTEND D'UN B-SUV

Et il l'est encore plus en parvenant à proposer, malgré sa compacité, un intérieur spacieux, doublé d'un grand coffre de près de 400 litres. Bien dans l'air du temps, le poste de conduite reçoit un cockpit à afficheur digital et un écran multimédia central de 8 pouces qui intègre l'Android Auto et l'Apple CarPlay. Et en parlant d'équipement, le Kardian se veut d'emblée bien loti. Ceci dit et en toute logique, c'est dans sa finition haute, dite «Iconic», qu'il offre le plus. Outre le cockpit numérique et la dalle multimédia (de 8" avec réplique smartphone), on y trouve, entre autres, la clim' auto, l'accès et

le démarrage mains libres, le frein de parking électrique, les radars de stationnement avant/arrière, la caméra multivue, l'éclairage d'ambiance et même les détecteurs d'angle mort ! Bref, tout ce que l'on attend d'un SUV du segment B. Il en va aussi au chapitre mécanique qui donne le choix entre deux moteurs, dont un diesel. Sous le capot, on trouve le fameux 1,5 l dCi de 102 chevaux qui est bien connu pour sa fiabilité et son appétit d'oiseau, puisqu'il ne consomme que 4,8 l/100 km en ville, tout en recourant à une boîte manuelle à 5 vitesses. Donc, pas de sixième rapport ni de transmission automatique. Pour cette dernière, il faudra opter pour la version essence, animée par un 3 cylindres 1,0 l de 100 ch et strictement reliée à une boîte CVT. Dans les deux cas, le Kardian se donne les moyens de plaire en compressant ses prix d'attaque sous la barre des 200.000 DH. À lui seul, ce positionnement tarifaire hypercompétitif est le gage d'une carrière à succès pour ce futur best-seller. ●

Art m App
7 sorties de
L'agenda culturel au Maroc
By Racines

Téléchargez l'application

Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play

CINÉMA

«AZUR ET ASMAR»

Il y a bien longtemps, deux enfants grandissent ensemble sous le regard bienveillant de la même nourrice : Azur, blond fils de châtelain, et Asmar, brun fils de servante. Frères de lait, leur complicité est brisée lorsque la vie les sépare brutalement. Marqué par la légende de la Fée des Djins, Azur se lance à sa recherche au-delà des mers. Adversaires et aventuriers, les deux frères se retrouvent pour parcourir des terres enchantées, où dangers et merveilles les attendent à chaque pas.

📍 Le 29 novembre à l'institut français de Kénitra - 16h00



FESTIVAL

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MARRAKECH

Le Festival International du Film de Marrakech est une célébration qui attire chaque année les passionnés de cinéma du monde entier. Réalisateurs, acteurs et cinéphiles se retrouvent dans cette ville emblématique pour découvrir de nouvelles œuvres, échanger des idées et souligner l'importance du septième art. L'événement se déroule dans le cadre enchanteur de Marrakech, une ville dont le charme et la magie ajoutent une dimension unique au festival.

📍 Du 29 novembre au 7 décembre à Marrakech



THÉÂTRE

«WHO IS KABOUR ?»

Ce spectacle met en lumière l'inoubliable personnage de Kabour, connu et apprécié dans tous les foyers marocains. Cette performance humoristique unique, accompagnée par Mounia Lamkimel, Haytam Miftah, et Oussama Ramzi, propose une mise en scène originale sous forme d'interviews sur scène. Kabour y révèle toute sa splendeur avec son humour décapant et sa personnalité irrésistiblement loufoque. Ce spectacle promet une immersion dans l'univers déjanté de Kabour, avec une approche théâtrale innovante qui séduira les fans et les curieux.

📍 Le 30 novembre au Théâtre Mohammed VI - Oujda - 21h00

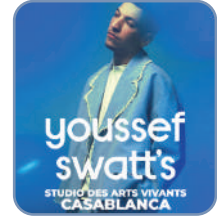


MUSIQUE

YOUSSEF SWATT'S

Youssef Swatt's, vainqueur de La Nouvelle École sur Netflix, se démarque par son rap poétique et introspectif. Avec des textes mêlant récits personnels et critiques sociales, il enrichit la scène hip-hop francophone grâce à son authenticité et des projets toujours ambitieux.

📍 Le 30 novembre au studio des arts vivants - Casablanca - 20h30



THÉÂTRE

«LABYRINTHE»

Shorty est extirpée de son quotidien par le fil d'Ariane, et se retrouve dans une épopée figurée où elle traverse différents obstacles ou situations à la rencontre de l'impressionnant minotaure et d'autres personnages mystérieux. Au fil des épreuves et des rencontres, le héros affirme progressivement son caractère.

📍 Le 1^{er} décembre à l'Institut français d'Essaouira - 17h00



MUSIQUE

«NASS EL GHIWANE»

Après une tournée triomphale en Europe, le groupe légendaire Nass El Ghiwane, qui a accompagné plusieurs générations au Maroc, revient pour une série de concerts inédits ! Plongez dans la magie de Nass El Ghiwane, accompagnés de musiciens et d'un groupe de Gnawa pour une expérience unique.

📍 Le 5 décembre au cinéma Megarama - Casablanca - 20:30



EXPOSITION

MAJAZ - ACTE II

La galerie Comptoir des Mines met en lumière cinq talents émergents : Amina Azreg, Safae El Kadi, Karim Barka, Aymane Errachidi, et Ilias Elhaddaoui. Ces artistes, sélectionnés après un processus de recherche rigoureux, dévoileront leurs premières expositions personnelles dans les espaces rénovés de la galerie.

📍 Jusqu'au 14 décembre à la galerie Comptoir des Mines - Marrakech



1994 : PLF 95, LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

Il y a 30 ans, le Projet de loi de finances table sur un taux de croissance de l'ordre de 2,5% et un taux d'inflation de 5%. Encouragement aux exportations, incitations au privé et approfondissement de la réforme du marché des capitaux en constituent les principaux objectifs.

Le Projet de loi de finances 1995 est beaucoup plus «aguichant» par ses implications politiques que par son contenu, car il s'inscrit dans le fil direct de ce qui a été fait ces dernières années. Dans ses préambules, et selon la déclaration de Mourad Chérif, ministre des Finances, il retient les hypothèses suivantes : le taux de croissance sera de 2,5% en cas de campagne agricole normale et de 4,5% en cas de bonne campagne agricole. La seconde hypothèse paraît compromise par une pluviométrie déjà récalcitrante. L'inflation sera contenue à 5%. Le déficit du Trésor sera contenu à 2,5% du PIB. Objectif qui n'a pu être réalisé en 1994. Le déficit de la balance des paiements sera maintenu à 2%. Le ministre est d'abord revenu sur le budget de l'année en cours, sans toutefois donner de précisions sur le gap prévisionnel. «*La Loi de finances 1994 visait la réalisation de vastes objectifs au niveau économique et social*», affirme-t-il. Mais la hausse des cours moyens du pétrole de 14 à 16 dollars le baril, ainsi que l'augmentation sur les marchés intérieurs des prix des produits alimentaires de base, soutenus par la Caisse de compensation, ont créé des tensions. L'excédent pétrolier a chuté de 560 MDH. Quant à la Caisse de compensation, elle a dû faire face à un fardeau supplémentaire de 1 MMDH. L'augmentation des salaires des fonctionnaires (qualifiée de ridicule par les syndicats), des allocations familiales et la création de 12.702 postes budgétaires a induit une augmentation des charges du personnel de 9,3% en 1994. Or, ceux-ci constituent 70% du budget de fonctionnement. Échaudé par l'expérience de l'année en



À la Une de «*La Vie économique*» du 2 décembre 1994. Politique nationale : Une Loi de finances, oui, mais pour quelle majorité ?

cours et désireux de préserver les acquis en matière de rigueur des finances publiques, le gouvernement a opté pour le contrôle strict des dépenses de fonctionnement et la baisse du budget d'investissement. C'est ainsi que les dépenses de fonctionnement ne connaîtront pratiquement aucune augmentation par rapport à l'année 1994. Cet objectif a été atteint grâce à une diminution des dépenses de matériel. Voitures de service, factures de téléphone, carburant, etc., seront mieux gérés. La rationalisation est à

l'ordre du jour, avant même que la Koutla, qui en fait l'un de ses chevaux de bataille, ne soit au pouvoir.

Quant au budget d'investissement 1995, il est en baisse de près de 15% par rapport à celui de 1994. Mais, selon le ministre des Finances, cette constatation chiffrée «*doit être nuancée*». Il avance plusieurs arguments :

- Les possibilités offertes aux administrations sont en fait au même niveau que les réalisations définitives de 1994, soit 22 MMDH.

- La sélection qualitative de ces investissements allant en priorité à des «projets à forte rentabilité économique et sociale».

Mais ces nuances étant apportées, le gouvernement est dans une logique déjà affirmée. Les différentes réformes structurelles, les mesures incluses dans l'actuel projet et les effets induits par la relance constatée au niveau international devraient permettre l'expansion de l'investissement privé tant local qu'étranger. Pour ce dernier, le montant prévu est de 700 M\$. Le privé est donc appelé à la rescousse. La privatisation sera poursuivie et ses recettes, évaluées encore une fois à 3,5 MMDH, devront aller aux «projets d'investissement et essentiellement au monde rural». L'environnement de l'entreprise est amélioré par la lutte contre la contrebande, les différentes mesures fiscales, la démonopolisation de certains secteurs et, surtout, la création du marché monétaire. Les certificats de dépôts (CD), les bons des sociétés de financement (BSF) et les billets de trésorerie seront négociables. Ceci permettra aux entreprises d'accéder à des moyens de placement et de financement à très court terme. Il s'agit là d'une réforme majeure qui permettra de fixer un prix de marché à l'argent. Et partant, ceci devrait faire baisser les taux bancaires, qui ne reflètent nullement la surliquidité actuelle de l'économie. ●

JAMAL BERRAOUI

LA RATIONALISATION EST À L'ORDRE DU JOUR, AVANT MÊME QUE LA KOUTLA, QUI EN FAIT L'UN DE SES CHEVAUX DE BATAILLE, NE SOIT AU POUVOIR.

LE BOULISTE 5G

Marocain fictif, mais estampillé 7a9i9i... Il a eu plusieurs vies et revient sévir, en version mag. Tireur d'élite, mais gauche, il pointe tout ce qui lui plaît. Et passer pour un cochonnet ne lui fait même pas peur...

SOLIDARITÉ CAPILLAIRE

Le site «Yabiladi» rapporte l'histoire d'un barbier marocain à Madrid qui s'est consacré à aider les survivants des inondations à Valence en offrant, comme forme de thérapie et de soutien, des coupes de cheveux gratuites. Migrant en Espagne, mineur, Abdelhamid Ait Tchine, c'est son nom, possède maintenant un salon de coiffure prospère et utilise ses compétences pour offrir ses services à ceux qui en ont besoin. Le Bouliste est tombé sous le charme de ce barbier et de sa «success story». Il veut bien proposer aussi d'organiser des tournois de pétanque pour offrir un peu de récréation aux sinistrés. Peut-être que ça ferait aussi révéler de nouveaux talents.

LA BANANE D'OR

En 2019, l'artiste italien Maurizio Cattelan avait créé le buzz en exposant une simple banane achetée sur un marché local et fixée au mur du stand de la galerie Emmanuel Perrotin par un morceau de gros ruban adhésif argenté. L'œuvre était exposée à Art Basel Miami, sous le titre Comedian. À l'époque, le galeriste avait vendu les deux premiers exemplaires (il en existe trois, plus deux «épreuves d'artiste») pour 120.000 dollars. Cinq ans après, un des exemplaires en question a été vendu mercredi soir chez Sotheby's à New York pour 5,2 millions de dollars. Le Bouliste envisage de se réorienter professionnellement en exposant les boules avec lesquelles il a gagné ses tournois. Elles sont très rares, elles auront donc de la valeur.

QUAND ON AIME, ON COMPTE AUSSI

Après la fin du recensement démographique (des êtres humains), voici le ministère de l'Agriculture qui déclare procéder au recensement du cheptel national pour dénombrer les effectifs d'ovins, bovins et caprins du Royaume. Ce recensement, entre autres mesures mises

en place dans le secteur des viandes rouges, permettra au ministère de l'Agriculture d'y voir plus clair et de prendre des mesures dans un secteur en crise, notamment depuis le Covid. Et surtout de prendre les décisions adéquates pour se préparer à la prochaine Fête du sacrifice. Le Bouliste se dit qu'il vaut mieux que les recensements se fassent dans cet ordre et pas l'inverse. D'abord la population, ensuite ce qu'elle va manger.

LA VIOLENCE, TECHNIQUEMENT

La campagne internationale des 16 Jours d'activisme contre les violences basées sur le genre commence le 25 novembre jusqu'au 10 décembre 2024. Un collectif d'associations s'est réuni pour lancer une campagne intitulée «Mamhkoumch» (Hors de contrôle). Le collectif veut mettre en lumière les violences technologiques incluant une gamme de pratiques abusives, telles que le cyberharcèlement, le revenge porn, le doxxing, ou encore les discours de haine sexistes, un phénomène inquiétant et en constante progression au Maroc et ailleurs. Selon le HCP, 19% des femmes sont victimes de ce genre de violences au Maroc. Le Bouliste est content que ses boules soient encore analogiques et qu'elles ne soient pas encore touchées par la technologie.

GAGNER, YA RIEN À COMPRENDRE

Un Néo-Zélandais de 57 ans, Nigel Richards, est devenu champion du monde de Scrabble hispanophone après avoir été maître inégalé du Scrabble anglo et francophone. Pour l'anglais, le Bouliste comprend, c'est la langue natale du champion. Sauf que Richards ne parle pas un mot d'espagnol, encore moins de français. Le champion a gagné en mémorisant les dictionnaires français et espagnol et en apprenant par cœur l'ensemble des mots admis au Scrabble, dans les deux langues. Le Bouliste est aussi à la recherche d'un champion qui ne comprend rien aux boules, mais qui sait tirer et pointer, même s'il apprend la technique par cœur.



أكديطال 

عناية و علاج لكل المغاربة فيما كانوا.

بوخليق بوشتي
أول مستفيد من الإنتقال
من **الراميد** إلى نظام
التأمين الإجباري
عن المرض **AMO**

Akdital.ma



SIMPLIFIEZ VOTRE VIE AVEC HANY

15:17

Casablanca (ville actuelle)

Salut, besoin d'aide? 🗨️

Réparation, Manucure, Panne...

Services à prix fixe
Des prix fixes pour tous vos besoins

Beauté pour femmes

CALLO HANY!
05 20 100 004

LA PLATEFORME HANY VOUS OFFRE UNE MULTITUDE DE SERVICES À DOMICILE
PORTÉS PAR PLUS DE 500 EXPERTS QUALIFIÉS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES.
GAGNEZ DU TEMPS ET DE LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT EN DÉLÉGUANT VOS TÂCHES
DOMESTIQUES À DES PROFESSIONNELS DE CONFIANCE.
COMMANDEZ FACILEMENT VIA L'APPLICATION MOBILE, LA WEBAPP OU PAR
TÉLÉPHONE.

